



AUDACIA

AUDACIA

Société anonyme au capital de 594 256,75 euros
Hôtel de Bourrienne – 58 rue d’Hauteville – 75010 Paris
(ci-après « **AUDACIA** », le « **Groupe** » ou la « **Société** »)

www.audacia.fr

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

1	MOT DU PRÉSIDENT	4
2	RAPPORT DE GESTION	5
2.1	PRÉSENTATION D'AUDACIA	5
2.2	INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE	5
2.2.1	Description des faits marquants de l'exercice	5
2.2.2	Événements importants post-clôture	6
2.2.3	Principaux facteurs de risques	7
2.2.4	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	17
2.3	PRÉSENTATION DES COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES	18
2.3.1	Présentation générale	18
2.3.2	Résultat d'exploitation	19
2.3.3	Commentaires sur le compte de résultat	19
2.3.4	Activités en matière de recherche et développement	22
2.3.5	Mention des dépenses non déductibles	22
2.3.6	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients	22
2.4	INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA	23
2.4.1	Capital social	23
2.4.2	Actionnariat	23
2.4.3	Actionnariat des salariés	23
2.4.4	Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres	24
2.4.5	Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA	24
2.4.6	Autres titres donnant accès au capital	24
2.4.7	Information sur l'attribution gratuite d'actions	24
2.4.8	Prises de participation significatives et prises de contrôle	26
2.4.9	Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées	26
2.4.10	Transactions avec les parties liées	27
2.5	PROJET D'AFFECTION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS	27
2.5.1	Projet d'affectation et de répartition des résultats	27
2.5.2	Rappel des dividendes antérieurement distribués	27
2.6	AUTRES INFORMATIONS	27
2.6.1	Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)	27
2.6.2	Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquiés et 39-5 du CGI)	28
2.6.3	Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes	28
2.6.4	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles	28
3	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	28
3.1	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE	28
3.1.1	Mandataires sociaux	28
3.1.2	Commissaires aux comptes	30
3.2	CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	31
3.3	DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL	31
3.4	MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	33
4	TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	34
5	ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022	35
5.1	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)	35
5.2	BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €) - ACTIF PASSIF	36
5.3	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)	37
5.4	COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)	38
5.5	BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €) - ACTIF	39

5.6	BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €) - PASSIF	40
5.7	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)	41
6	RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	43
6.1	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	43
6.2	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	81
6.3	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES OU DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	122
7	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	128
8	INFORMATIONS GÉNÉRALES	129
8.1	À PROPOS	129
8.2	FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION	129
8.3	CONTACTS	129

1 MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 a été pour AUDACIA, la « Maison Entrepreneuriale du Private Equity », celle de l'affirmation de sa transformation. La mutation des activités historiques avait commencé dès 2018 avec le lancement de notre premier Fonds de Capital Innovation dédié aux technologies quantiques puis s'est amplifiée avec de nouvelles diversifications dans l'immobilier (Coliving) ou plus récemment dans les Obligations Relance.

Nous avons réussi en 2022 notre pari sur le quantique avec le "final closing" de Quantonation 1, premier fonds dédié aux technologies quantiques à 91 m€, dépassant son objectif initial de 50 m€.

Aujourd'hui les Nouveaux Fonds représentent près de 50% du chiffre d'affaires d'AUDACIA et ont permis une croissance de 20% de l'activité en 2022, qui frôle les 10 m€. C'est une vraie réussite pour notre groupe qui démontre ainsi sa capacité d'adaptation et de proactivité à la fois en tant que société de gestion mais également au titre d'investisseur sur fonds propres dans ses verticales. Ces investissements, de 10 M€, en amont de phase dans les startups et PME innovantes ou disruptives que nous avons sélectionnées, sont les semences de création de valeur future pour AUDACIA, qui permettront d'extérioriser d'ici 5 à 7 ans des plus-values substantielles et du carried-interest pour nos actionnaires.

Cette transformation demande du temps et des moyens en capital humain. Le modèle économique d'AUDACIA consiste à cocréer et financer des start-ups innovantes dans ces Fonds spécialisés avec pour objectif qu'ils deviennent rapidement autoporteurs. C'est pourquoi nous avons accéléré en 2022 le recrutement de nouveaux talents pour renforcer les équipes de gestion dans les nouvelles thématiques d'investissement et accompagner AUDACIA dans sa trajectoire de croissance visant à atteindre d'ici 3 ans l'objectif d'un milliard d'euros d'actifs sous gestion (AUM).

Fin 2022, nous avons également étoffé le Management d'AUDACIA avec l'arrivée d'Olivier de PANAFIEU en tant que Directeur Général. Spécialiste reconnu dans l'écosystème du Private Equity et de la stratégie en Europe, Olivier nous apporte sa connaissance de nombreuses verticales industrielles et son énergie entrepreneuriale communicative. Je me réjouis de ce renforcement managérial qui constitue une étape structurante pour conforter la mise en œuvre de notre plan stratégique et accélérer le développement de notre gamme de fonds.

L'année 2022 a connu des tensions sur les taux d'intérêt et les matières premières, dans un contexte géopolitique difficile mais a vu également les multiples de valorisation des entreprises se recalculer. En tant qu'investisseur entrant, 2023 sera certainement une période propice pour saisir des opportunités dans nos différents secteurs d'investissement.

2023 s'annonce comme une année de défis que nous abordons avec enthousiasme et pugnacité. Notre feuille de route est ambitieuse avec des objectifs de levées de fonds sur toutes nos verticales qui permettront d'accompagner les grands mouvements de la deeptech : la privatisation de l'accès à l'espace et des nouvelles mobilités aériennes ; la transition énergétique et le renouveau nucléaire ; enfin l'accélération des applications quantiques. En finançant ces nouvelles thématiques, AUDACIA est rapidement devenu un des acteurs incontournables du financement de la deeptech. Un domaine qui fait plus que jamais irruption dans l'actualité économique et participe à créer des champions européens, leaders de ces technologies du futur.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous nos collaborateurs, partenaires et actionnaires qui font d'AUDACIA une référence dans le Private Equity.

Charles BEIGBEDER
Président d'AUDACIA

2 RAPPORT DE GESTION

2.1 PRÉSENTATION D'AUDACIA

AUDACIA est une société de gestion de portefeuille indépendante basée à Paris, agréée le 20 octobre 2009 par l'AMF sous le numéro GP-09000025.

Fondée en 2006 par l'entrepreneur Charles BEIGBEDER, AUDACIA finance historiquement la croissance de PME familiales de l'économie traditionnelle, en se concentrant principalement sur le financement en fonds propres et quasi-fonds propres, afin d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets d'innovation et de croissance.

Dotée d'une trentaine de collaborateurs, AUDACIA fait aujourd'hui partie des sociétés de gestion françaises de référence sur les produits non cotés. Depuis 15 ans, AUDACIA a en effet investi plus de 800 m€ dans plus de 350 entreprises.

AUDACIA est spécialisée dans des classes d'actifs alternatives en particulier le capital-investissement non coté, puis plus récemment le capital-innovation et l'immobilier. A cet effet, AUDACIA structure des solutions d'investissement innovantes dans des actifs jugés valorisants et décorrélés des marchés : PME familiales et ETI, start-ups *deeptech* en hyper-croissance, résidences immobilières de *coliving*).

Aussi, afin de se distinguer par sa capacité à saisir des déficits d'offre tout en adoptant une stratégie visionnaire et créatrice de valeur, le Groupe AUDACIA continue de développer de nouvelles activités sur des segments de marché innovants à fort potentiel. En effet, AUDACIA souhaite accompagner des start-ups dans les domaines (i) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes (ii) de la transition énergétique et (iii) de la santé.

La réalisation de ces projets supposant des moyens humains et financiers importants, AUDACIA a ainsi réalisé le 14 octobre 2021 une ouverture de son capital pour un montant de 7,4 m€, en faisant admettre ses titres sur Euronext Growth Paris, lui permettant de renforcer ses équipes et d'accélérer sur ces nouvelles thématiques.

Le Groupe AUDACIA se développe autour de trois activités créatrices de valeur, avec au total plus de 400 M€ d'actifs sous gestion à fin décembre 2022 :

- Capital-développement : Activité historique d'AUDACIA, avec plus de 715 m€ investis dans des PME dont une quarantaine sont devenues des ETI. AUDACIA gère aujourd'hui un portefeuille composé de 109 PME-ETI, détenues par l'intermédiaire de mandats de gestion et de 8 véhicules d'investissement dont les Obligations Relance ;
- Capital-innovation : Activité initiée en 2018 avec un fonds *early stage* se concentrant sur les start-ups liées aux technologies quantiques. L'activité *deeptech* s'étoffe en 2021 dans les domaines (i) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes et (ii) de la transition énergétique et (iii) de la santé. AUDACIA détient aujourd'hui une trentaine de sociétés par l'intermédiaire de 3 véhicules d'investissement ;
- Capital-immobilier : Activité initiée en 2019 par un partenariat stratégique avec un opérateur de résidences de *coliving*, afin de développer conjointement un portefeuille de résidences en France, et poursuivie en 2020 par le lancement d'un fonds immobilier. AUDACIA détient aujourd'hui 3 actifs immobiliers, dont l'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de 2 véhicules d'investissement.

2.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE

2.2.1 Description des faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 m€ en hausse (+20%) par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette évolution attendue a notamment été marquée par la forte dynamique de l'activité générée par les nouveaux fonds dont le chiffre d'affaires de 4,7 m€ augmente de +184%, tandis que l'activité historique, liée à la sortie progressive des anciens produits ISF, ressort en baisse de 21%.

Portée par sa nouvelle stratégie, le Groupe AUDACIA a poursuivi lors de l'exercice 2022 le développement de ses activités :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+113%), grâce notamment au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 0,5 m€ de chiffre d'affaires.

Au cours de l'année 2022, le Groupe AUDACIA a investi 31 m€ dans 11 PME françaises (Girod Médias, Les Petites Canailles, Atlantis TV, Groupe Ober, Maison Kitsuné, Maison Landemaine, LePape, Ninkasi, Vie & Véranda, Zodiac Milpro et Vanessa Bruno) ;

Capital-innovation

L'activité a connu un essor prononcé avec un chiffre d'affaires qui ressort à 3,4 m€ en 2022 contre 0,6 m€ en 2021. Cette croissance est portée par le FPCI QUANTONATION 1, premier Fonds mondial dédié aux technologies quantiques, qui a annoncé son final closing à 91,4 m€ en juillet 2022, dépassant son objectif initial de 50 m€. Le Groupe AUDACIA a enregistré des revenus importants en 2022, intégrant notamment une commission de gestion non récurrente. Ce seul Fonds représente environ 35% du CA Groupe 2022.

Au cours de l'année 2022, les équipes de gestion ont investi 33,4 m€ dans 23 start-ups :

- QUANTONATION a investi 30 m€ dans 16 start-ups dont 8 réinvestissements. À fin 2022, l'équipe QUANTONATION a déployé 64% du montant total souscrit ;
- Le feeder GEODESIC EXPANSION a déployé 3,4 m€ dans 7 start-ups (Latitude, Miratlas, IonX, The Exploration Company, Space Cargo, Eos et Ascendance Flight Technologies) portant l'investissement total du feeder à 4,2 m€.

Capital-immobilier

Le capital-immobilier, centré sur le *coliving*, a été marqué par l'inauguration de la première résidence exploitée par Sharies située à Vanves – Grand Paris (1 500 m²). Les résidences de *coliving* à Massy (500 m²) et à Reims (5 000 m²) seront exploitées en 2024.

Par ailleurs, le Groupe AUDACIA a procédé à l'analyse des conséquences liées à la crise Ukrainienne sur les comptes au 31 décembre 2022.

Les opérations militaires en Ukraine lancées le 24 février 2022 par les forces armées russes et les sanctions prises contre la Russie et la Biélorussie par de nombreux États ont des incidences sur l'activité économique mondiale. Le groupe AUDACIA n'a pas, à ce stade, identifié d'impacts directs significatifs mais la situation fera l'objet d'une veille et d'un suivi réguliers au cours de l'exercice 2023 en fonction de l'évolution de la crise.

Le 7 décembre 2022, le Conseil d'administration a constaté la démission de Monsieur Charles BEIGBEDER de ses fonctions de directeur général de la Société et a décidé de nommer, en remplacement de ce dernier, Monsieur Olivier de PANAFIEU en qualité de Directeur Général d'AUDACIA. Cette nomination a pris effet le 7 décembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2.2.2 Évènements importants post-clôture

Depuis la clôture de l'exercice 2022, le Groupe AUDACIA poursuit dans cette dynamique et entend être un acteur de la consolidation du marché du capital-investissement en agrégeant des fonds innovants à fort potentiel et des équipes spécialisées qui apporteraient leur expertise pointue dans le respect des valeurs d'AUDACIA.

La fin du premier trimestre 2023 aura été marquée par la mise sous tutelle par la Fédération Deposit Insurance Corporation des Banques Américaines "Silicon Valley Bank" et "Signature Bank". Par ailleurs, Crédit Suisse, dont les difficultés avaient alimenté une chute très significative du cours de bourse, a été reprise par UBS. Ces événements ont déclenché une chute des valeurs bancaires et une très forte volatilité des indices boursiers.

L'exposition d'AUDACIA à ces trois acteurs bancaires est très limitée.

2.2.3 Principaux facteurs de risques

La Société a opté pour une présentation de ses facteurs de risque par catégorie. Les facteurs de risque considérés comme les plus importants sont présentés au début de chaque catégorie.

Les investisseurs sont invités à examiner attentivement toutes les informations contenues dans le présent rapport, y compris les facteurs de risque énoncés dans la présente Section, avant de prendre une décision d'investissement. Ces risques sont, à la date du présent rapport, ceux que la Société estime susceptibles d'avoir des effets défavorables significatifs sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Afin d'identifier et d'évaluer les risques susceptibles d'avoir un impact négatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et son développement, la Société a cartographié les risques associés à son activité depuis l'admission des actions de la Société sur Euronext Growth en 2021. La Société a ainsi identifié les risques potentiels, évalué leur probabilité de survenance et, chaque fois que possible, évalué leur impact négatif d'un point de vue financier, juridique, sur la réputation de la Société, ainsi que sur la réalisation des objectifs de la Société. Elle a ensuite été en mesure d'identifier et d'évaluer les moyens de maîtriser ces risques.

L'exercice de cartographie des risques a permis à la Société de résumer les principaux risques et de les regrouper dans les catégories présentées ci-après. La Société a défini cinq catégories de risque, sans hiérarchie entre elles.

Le tableau ci-dessous résume les principaux facteurs de risque identifiés par la Société et indique, pour chacun d'entre eux, le degré de criticité (qui associe la probabilité de leur survenance et l'ampleur de leur impact négatif sur la Société) à la date de dépôt du présent rapport, en prenant en compte les actions et mesures de contrôle mises en œuvre par la Société à cette même date. La probabilité de survenance, l'ampleur de l'impact négatif et la criticité nette des risques sont évaluées selon trois niveaux (« faible », « moyen » et « élevé »).

Catégorie de risque	Probabilité de survenance	Ampleur de l'impact négatif	Degré de criticité
2.2.3.1. Risques stratégiques et opérationnel liés à l'activité			
2.2.3.1.1. Risques liés à l'instruction des projets d'investissement	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.2. Risques liés à la gestion de la croissance	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.3. Risques liés à la perte de collaborateurs clés	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.4. Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.5. Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.6. Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.7. Risques liés à la concentration des investissements	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.8. Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.9. Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.10. Risques liés à l'environnement macro-économique	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.11. Risque environnemental	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.12. Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.1.13. Risque de fraude ou de sécurité informatique	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.2. Risques financiers			
2.2.3.2.1. Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.2.2. Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3. Risques de marché			
2.2.3.3.1. Risque d'endettement	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.2. Risque de taux d'intérêt	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.3. Risque de change	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.4. Risque de contrepartie	Faible	Faible	Faible
2.2.3.3.5. Risque de dilution	Faible	Faible	Faible
2.2.3.4. Risques règlementaires, juridiques et fiscaux			
2.2.3.4.1. Risques liés au statut de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.4.2. Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.4.3. Autres risques juridiques et fiscaux	Moyen	Moyen	Moyen
2.2.3.5. Assurances et couverture de risques			
2.2.3.5.1. Risques liés aux assurances	Moyen	Moyen	Moyen

2.2.3.1 Risques stratégiques et opérationnels liés à l'activité

2.2.3.1.1 Risques liés à l'instruction des projets d'investissement

L'activité de prise de participation dans une entreprise cible expose la Société à un certain nombre de facteurs de risques pouvant se traduire à terme par une perte de valeur sur l'investissement. Parmi ces aléas, on peut distinguer :

- La surévaluation de la valeur de l'entreprise cible, du fait par exemple :

- De la capacité insuffisante de l'entreprise cible et de son management à mener à bien les objectifs de son plan d'affaires,
 - De la remise en question du modèle économique de l'entreprise cible (i.e. rupture technologique, évolution réglementaire défavorable...), et de tout autre aléa susceptible de remettre en cause la cohérence et la fiabilité du plan d'affaires du management (hypothèses trop ambitieuses par exemple),
 - De la non-détection ou sous-estimation d'un passif substantiel, ou d'une mauvaise appréciation de la valeur de certains éléments d'actif.
- Le manque de fiabilité des informations et des données comptables et financières relatives à la société cible : ces informations communiquées pendant l'instruction du projet d'investissement peuvent être erronées, et ceci de manière délibérée ou non ;
 - Les contentieux susceptibles de survenir avec les vendeurs ou les tiers : ceux-ci pouvant être liés par exemple à l'insolvabilité du vendeur et de ses garants éventuels (rendant difficile la mise en oeuvre de la ou des garanties), ou encore au changement de contrôle (menaçant par exemple les termes contractuels avec des fournisseurs ou clients clés).

La politique de gestion de ces risques pour AUDACIA repose notamment sur la réalisation de due diligences de qualité, et le respect de critères d'investissement stricts. Préalablement à tout investissement, durant la phase d'analyse d'un dossier, AUDACIA procède à une analyse approfondie des risques associés à cet investissement. Sur la base de cette analyse, des due diligences approfondies, pouvant être réalisées par des tiers, sont conduites dans les domaines stratégiques, opérationnels, financiers, juridiques et fiscaux. Elles couvrent notamment des volets sociaux, environnementaux, conformité, digital et gouvernance. Au cas par cas, les risques identifiés peuvent être couverts par une garantie négociée avec les vendeurs ou des assurances. Dans l'analyse des dossiers, AUDACIA porte une attention particulière à l'analyse des critères d'investissement suivants : barrières à l'entrée, rentabilité, récurrence des cash-flows, potentiel de croissance, et thèse d'investissement partagée avec le management. Aux différents stades d'avancement de l'instruction d'un dossier, les risques associés à l'investissement cible sont évalués, documentés et revus de façon régulière à l'occasion des Comités d'Investissement.

AUDACIA a développé une approche d'identification des opportunités d'investissement qui intervient bien en amont d'un processus de vente. Elle lui permet de se forger très tôt une conviction sur les dirigeants et les fondamentaux de la cible.

2.2.3.1.2 Risques liés à la gestion de la croissance

La forte croissance anticipée de la Société nécessitera une augmentation du nombre de salariés notamment lié à l'identification et au suivi des participations en portefeuille mais également à toutes les fonctions jugées nécessaires au soutien de la croissance, ce qui pourrait fortement mobiliser ses ressources internes. A cet effet, la Société devra notamment :

- former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant ;
- anticiper les dépenses liées à cette croissance ainsi que les besoins de financement associés, dont ceux induits par l'évolution attendue du modèle économique ;
- anticiper la demande pour ses produits et les revenus qu'ils sont susceptibles de générer ;
- augmenter la capacité de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion.

L'incapacité de la Société à gérer sa croissance et/ou les difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourraient avoir un impact sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

2.2.3.1.3 Risques liés à la perte de collaborateurs clés

La capacité de la Société à saisir les bonnes opportunités d'investissement, à optimiser le montage des acquisitions et à capitaliser sur le potentiel de création de valeur des participations est largement dépendante

de la réputation, des réseaux, de la compétence et de l'expertise des membres de l'équipe d'investissement de sa société de gestion AUDACIA et, en particulier, de M. Charles BEIGBEDER (Président), M. Olivier de PANAFIEU (Directeur Général), M. Cédric JAMES (Directeur Général Délégué), M. Thomas SCHMITZ (Directeur des Investissements) et M. Joseph-Marie ABSIL (Directeur Associé).

Le départ d'une ou plusieurs de ces personnes clés pourrait avoir un impact négatif significatif sur l'activité de la Société. Un tel départ pourrait altérer non seulement la capacité de la Société à générer des opportunités d'investissement mais également sa performance dans leur mise en œuvre comme dans l'identification d'opportunités de sortie de ces investissements.

Un tel départ pourrait enfin affecter les relations humaines qui unissent les équipes d'investissement de la Société avec les équipes de direction et les actionnaires des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont ou entendent investir. Une détérioration significative de ces relations humaines pourrait avoir un impact défavorable sur la performance des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont investi et donc sur la performance des investissements de la Société.

2.2.3.1.4 Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations

L'activité d'investissement requiert de disposer de ressources propres. La Société a ainsi besoin de maintenir une capacité d'investissement effective conforme à sa stratégie d'investissement.

Au 31 décembre 2022, le montant des actifs sous gestion (AUM) d'AUDACIA s'élève à environ 400 millions d'euros. Dans la poursuite de ses ambitions dans le domaine de la gestion pour compte de tiers, AUDACIA est exposée sur le marché de la levée de fonds au comportement des investisseurs internationaux vis-à-vis du private equity.

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure à l'avenir de trouver des sources de financement nouvelles à des conditions attractives (en raison par exemple d'une incapacité à se financer sur les marchés) pour lui permettre de continuer de saisir les opportunités d'investissement identifiées et sélectionnées par AUDACIA.

En outre, compte tenu de leur nature même, les titres non cotés et les obligations présentent peu ou pas de liquidité faute de bénéficier d'un marché secondaire organisé pour leur cession. La Société ne peut ainsi garantir que les sociétés dans lesquelles elle, ou les fonds gérés par la Société, ont ou auront investi, pourront être cédées à des acquéreurs privés, industriels ou financiers ou sur le marché (introduction en bourse) ni que les conditions financières ou le calendrier de ces cessions seront conformes à ses objectifs ou à sa stratégie d'investissement. Enfin, certaines clauses contractuelles (« lock-up » par exemple) peuvent limiter la capacité de la Société à céder certaines participations pendant une certaine période.

2.2.3.1.5 Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché

Les performances de la Société dépendent en particulier de sa capacité à identifier, sélectionner, acquérir et céder des participations conformes à sa stratégie d'investissement et susceptibles de générer des plus-values.

L'existence d'un niveau élevé d'acteurs français et internationaux place la Société sur un marché concurrentiel.

La pression concurrentielle pourrait conduire la Société à engager du temps et des dépenses importantes sur des dossiers sur lesquels elle pourrait ne pas être retenue. Elle pourrait en outre avoir pour conséquence de mobiliser les équipes d'investissement au-delà de ce qui était initialement envisagé sur un dossier spécifique ce qui pourrait nuire au suivi d'investissements existants ou potentiels. La Société ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure ou d'objectifs de rendement inférieurs, la concurrencent sur un nombre important de projets d'investissement. Plus largement, une concurrence accrue pourrait avoir pour conséquence notamment de réduire le nombre d'opportunités d'investissement, de renchérir le coût de ces investissements ou de ne pas permettre à AUDACIA d'obtenir les conditions qu'elle visait.

2.2.3.1.6 Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations

La Société détient généralement, directement ou indirectement, des participations minoritaires dans des sociétés non cotées qui sont par nature difficiles à céder ou à céder au prix souhaité. Toutefois, dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent, la Société fait ses meilleurs efforts pour signer systématiquement un pacte d'actionnaires comprenant des clauses de sortie à une certaine échéance ou un protocole d'investissement avec des modifications statutaires intégrant les caractéristiques des actions de préférence souscrites par AUDACIA dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent.

En outre, des changements de contrôle pourraient intervenir au sein des participations concernées. La Société ne peut exclure qu'un tel événement puisse avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière et les perspectives de la participation concernée. AUDACIA tente donc systématiquement de négocier dans le pacte d'actionnaires une clause de sortie permettant de gérer le changement de contrôle, le changement significatif de nature des activités via des investissements ou des désinvestissements significatifs ou encore la révision complète d'un business plan, ou un protocole d'investissement permettant la cession au travers de la clause de rendez-vous. Lesdites clauses se définissent dans les pactes d'actionnaires comme la possibilité pour la Société d'obtenir une liquidité totale ou partielle et de revoir les conditions de l'investissement en fonction de certains événements ou à un horizon déterminé contractuellement.

2.2.3.1.7 Risques liés à la concentration des investissements

La Société dispose d'un portefeuille de participations diversifié. La Société considère qu'elle n'était pas, au 31 décembre 2022, et qu'elle n'est pas à la date du présent rapport, exposée à un risque de concentration important de son portefeuille de participations. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la Société entend effectuer des investissements unitaires dans les sociétés cibles dans une fourchette comprise entre 100 000 euros et 10 millions d'euros et sans qu'une même entité ne puisse représenter plus de 10% du portefeuille de la Société.

Dans l'hypothèse cependant où la Société ne parviendrait pas à mettre en place une répartition équilibrée de son portefeuille, elle pourrait être exposée à la performance de certaines participations prépondérantes. Il n'existe, en outre, pas de garantie quant au degré de diversification sectorielle ou géographique des entreprises dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société seront investis. Il est donc possible que toute évolution négative impactant un secteur d'activité ou une région particulièrement représentée dans le portefeuille de la Société ait un impact négatif sur le rendement de celle-ci.

2.2.3.1.8 Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations

Bien qu'AUDACIA recoure à une équipe de professionnels expérimentés en matière d'opérations d'acquisition et qu'elle fasse appel à des cabinets d'audit et de conseil, des banques conseils et des cabinets d'avocats réputés, la gestion du portefeuille de la Société encourt les risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations, savoir :

- Les risques afférents à l'évaluation des forces et faiblesses de ces sociétés, de leur potentiel de développement, de la pertinence de leur plan d'activité et de la capacité de leurs dirigeants à le mener à bien ;
- Les risques liés à une appréciation inexacte de la valeur actuelle des participations acquises dans ces sociétés ou du potentiel de croissance de cette valeur ;
- Les risques découlant de la gestion de la société cible antérieurement à l'acquisition, non identifiés dans le cadre des due diligences réalisées préalablement à celle-ci, ou non garantis par les vendeurs au titre de la garantie de passif et d'actif négociée, le cas échéant, par la Société dans le cadre de l'acquisition ;
- Les risques liés aux litiges pouvant survenir avec les vendeurs ou des tiers concernant l'acquisition elle-même ou ses conséquences (par exemple, résiliation par des fournisseurs, clients ou banques des contrats les liant à la société acquise du fait d'un changement de contrôle) ;

- Le risque de ne pas obtenir les droits nécessaires pour protéger ses investissements, notamment au sein des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société acquièrent une participation minoritaire ;
- Le cas échéant, les risques liés aux conditions et modalités de financement de l'acquisition (par exemple, augmentation des taux d'intérêts ; mise en jeu de clauses d'exigibilité anticipée) ;
- Les risques liés à l'insolvabilité d'une ou plusieurs des sociétés dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, une participation (par exemple, obligation de soutenir financièrement la société concernée, perte égale au prix d'acquisition de la participation concernée, redressement ou liquidation judiciaire, extension de la procédure de faillite à la Société, action en comblement de passif) et les risques de litiges en découlant ;
- Le risque lié à l'impact négatif d'un investissement non performant, qui pourrait être lié par exemple à la non réalisation d'un projet de développement ou à une évolution défavorable du secteur d'activité de l'entreprise concernée ou encore à l'impact d'évènements internes non prévus, et qui aurait un impact négatif sur la valeur globale du portefeuille de participations de la Société.

2.2.3.1.9 Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille

Les sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société détiennent une participation peuvent être dépendantes de la présence en leur sein d'une ou plusieurs personnes-clés dont le départ ou l'indisponibilité pourrait avoir pour elles des conséquences défavorables sur l'activité ou les performances de ces sociétés.

Une telle situation pourrait limiter les perspectives éventuelles de dividendes qui seraient versés à la Société ou avoir un impact négatif sur la valorisation et les conditions de cession de ces participations.

Afin de prendre en compte ce risque, AUDACIA s'attache, dans le cadre de son analyse des opportunités d'investissement dans des sociétés non cotées, à vérifier les conditions de rémunération et d'intéressement des dirigeants.

2.2.3.1.10 Risques liés à l'environnement macro-économique

A la date du présent rapport, le portefeuille de la Société est majoritairement composé de titres d'entreprises françaises. L'évolution de la conjoncture économique en France et, compte tenu de la stratégie d'investissement de la Société plus largement en Europe, est susceptible, d'une part d'affecter la capacité de la Société à réaliser des investissements répondant à ses critères de sélection et à céder ces investissements dans des conditions satisfaisantes et, d'autre part, de dégrader la valeur des participations qu'elle a ou aura acquises, les sociétés concernées pouvant, en fonction de leur secteur d'activité, se révéler particulièrement sensibles à l'évolution de tel ou tel indicateur économique.

2.2.3.1.11 Risque environnemental

Du fait de son activité de capital investissement, la Société n'est pas directement exposée au risque environnemental. La Société prend cependant en compte certains critères extra financiers dans le cadre de son activité d'investissement, y compris environnementaux et sociaux lorsque l'activité de l'entreprise concernée l'exige. Cependant, dans la mesure où la Société a pour stratégie des prises de participations principalement minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées, elle n'a généralement pas de contrôle sur l'impact environnemental des entreprises dans lesquelles elle est investie. Pour certaines participations du portefeuille de la Société ou les fonds gérés par la Société, la matérialisation de risques industriels ou environnementaux pourrait avoir (i) un impact direct défavorable significatif sur la valeur de ces participations et donc sur le patrimoine, la situation financière, la rentabilité de la Société et (ii) un impact sur le rendement attendu des investisseurs de la Société ou des fonds gérés par la Société.

2.2.3.1.12 Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations

Un certain nombre de participations évoluent dans des secteurs pour lesquels les consommateurs et le grand public sont extrêmement sensibles à la manière dont les enjeux de sécurité et de santé sont appréhendés par les organisations. Il peut notamment s'agir des activités liées à l'hôtellerie/restauration, les soins médicaux, les produits alimentaires... Pour ce type de participations, des incidents en rapport avec la santé et/ou la sécurité des clients, salariés et/ou des communautés locales sont susceptibles d'avoir une résonance médiatique très négative pouvant porter atteinte à l'image de la participation et d'AUDACIA.

Quel que soit leur secteur, les participations veillent à mettre en œuvre des programmes efficaces pour se conformer avec les normes réglementaires et les meilleures pratiques professionnelles en matière de santé et de sécurité.

2.2.3.1.13 Risque de fraude ou de sécurité informatique

La Société ne peut garantir que les contrôles, procédures, politiques et systèmes mis en place identifieront et géreront avec succès les risques internes et externes menaçant ses activités.

Elle est exposée au risque que ses employés, ses cocontractants ou d'autres tiers tentent de commettre une fraude en contrevenant aux contrôles, politiques et procédures mis en place par la Société, ou toute disposition légale ou réglementaire applicable, en matière notamment de blanchiment, de corruption ou sanction. Une violation ou un contournement de ces contrôles, politiques, procédures, lois ou règlements, ainsi que tout fraude ou conflits d'intérêts, réels ou perçus pourrait avoir un effet défavorable sur la réputation de la Société, déclencher des enquêtes réglementaires et donner lieu à des amendes, des sanctions pénales ou des pertes financières.

L'infrastructure technologique de la Société est vitale pour la compétitivité de ses activités. L'incapacité de la Société à maintenir des infrastructures proportionnées à ses activités, la survenance d'événements externes (tremblement de terre, incendie, pandémie ou toute autre catastrophe), pourrait affecter substantiellement ses opérations, perturber l'exercice de ses activités ou freiner sa croissance et affecter sa capacité à se conformer à ses obligations réglementaires.

La Société est dépendante de la performance des politiques, procédures et moyens d'information et de cybersécurité déployés pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunication, ainsi que les données qui y sont conservées ou qui y transitent. Un incident affectant la sécurité des informations, généré par un événement extérieur (piratage, virus, ver informatique ou défaillance interne), pourrait affecter substantiellement l'activité de la Société ou conduire à la divulgation ou à la modification d'informations sensibles et confidentielles. La survenance de tels événements pourrait ainsi engendrer des pertes financières importantes, une perte de positionnement concurrentiel, des sanctions réglementaires, le non-respect de contrats clients, des atteintes portées à l'image ou la réputation d'AUDACIA ou l'engagement de sa responsabilité et pourrait entraîner une baisse de ses encours, de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

Par ailleurs, même si, à la date du présent rapport, la Société n'a pas été affecté par une cyberattaque, une défaillance dans les processus de défense contre ce type d'agression pourrait perturber l'exercice de ses activités et engendrer des pertes financières, en nuisant à la disponibilité, à l'intégrité et à la confidentialité de ses données.

2.2.3.2 Risques financiers

2.2.3.2.1 Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société

AUDACIA procède à des analyses à l'occasion de chaque opération d'investissement (stratégie, concurrence, plan d'affaires, valorisation, analyse financière, conditions de sortie, responsabilité sociale et environnementale, etc.), puis de manière régulière dans le cadre du suivi des participations et lors des opérations de désinvestissement.

Les participations que détiennent ou détiendront les fonds gérés par la Société font ainsi l'objet d'évaluations périodiques. La Société est dotée d'un expert en évaluation indépendant de la fonction de gestion (au sens de l'article L. 214-24-13 du code monétaire et financier) et d'un Comité de Valorisation des actifs (AUDACIA a en outre recours pour l'ensemble de son activité ISF à un cabinet de valorisation pour valider son évaluation). Les participations non cotées seront évaluées selon la méthode d'évaluation à la « juste valeur ».

Les valorisations à la juste valeur des participations sont récurrentes (bi-mensuelles, semestrielles ou annuelles). Cependant, en cas de survenance d'un évènement significatif la juste valeur d'une participation pourrait être remise à jour lors d'un calcul d'ANR. La juste valeur est établie par l'équipe de gestion de la Société et par l'évaluateur indépendant (Monsieur Clément AUBARD).

Ces valorisations sont effectuées pour les sociétés cotées notamment mais pas exclusivement sur la base des cours de bourse et pour les sociétés non cotées selon une approche de juste valeur (méthode des multiples, méthode d'actualisation des flux de trésorerie ou méthode spécifique – par exemple, celle prévue par un pacte auquel les fonds gérés par la Société ou les fonds gérés par la Société sont partis).

Si ces valorisations sont fondées sur les meilleures estimations de la Société, cette dernière ne peut garantir qu'elles ne seront pas révisées ultérieurement. D'une manière générale, la Société ne peut garantir que, pour chacune des participations de son portefeuille, sa valeur de réalisation en cas de cession correspondra à la valorisation déterminée.

Par ailleurs, ces valorisations ainsi que les résultats de la Société peuvent faire l'objet de fluctuations importantes en raison d'un certain nombre de facteurs tels que des variations de la valorisation de ses actifs, des variations des dividendes ou intérêts perçus, des variations de ses charges opérationnelles, le calendrier de réalisation de ses pertes ou gains latents, l'intensité concurrentielle sur son marché, la variation de son endettement ainsi qu'un changement des conditions macroéconomiques et de marché.

2.2.3.2 Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées

La vocation de la Société est notamment d'investir, pour une part minoritaire de son portefeuille, dans des titres de sociétés cotées. Ces titres et ceux des participations pour lesquelles une admission aux négociations sur un marché réglementé ou régulé est envisagée, peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») notamment souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse ou d'augmentations de capital. Même en l'absence de telles clauses, la Société pourrait juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation.

Par conséquent, l'évolution du cours de bourse de sociétés du portefeuille dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé ou régulé, et ce qu'ils soient détenus directement ou indirectement via des sociétés holdings, pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des participations, la situation financière de la Société ou ses perspectives de désinvestissement. Une baisse d'un cours de bourse à un instant donné, en particulier à la clôture de l'exercice, se traduirait également par la baisse de la valorisation du portefeuille (poste « variations de juste valeur du portefeuille »).

2.2.3.3 Risques de marché

2.2.3.3.1 Risque d'endettement

Au 31 décembre 2022, la trésorerie nette de la Société s'élevait à 2 148 005 euros et ses dettes, représentaient 877 385 euros dans les comptes sociaux de la Société.

Par ailleurs, AUDACIA n'envisage pas de recourir à l'effet de levier pour ses investissements, hormis ses investissements immobiliers (ÉLÉVATION 1 OU FPS ÉLÉVATION).

2.2.3.3.2 Risques de taux d'intérêt

(a) Risques liés aux placements de trésorerie

Les éventuels excédents de trésorerie de la Société peuvent être investis en produits de taux ou placés sur des comptes rémunérés, soumis par définition au risque de baisse des taux.

Les SICAV de trésorerie sont valorisées à leur juste valeur. Les plus-values de cessions sont calculées par différence entre le prix de vente et le prix d'achat moyen pondéré.

La nature des titres ne justifie aucune dépréciation.

La Société a effectué principalement des placements en valeurs mobilières de placement, c'est-à-dire en équivalents trésorerie (à hauteur de 211 946 euros) au 31 décembre 2022. En cas de besoin de trésorerie entraînant la liquidation des placements à terme, les pénalités consistent en une réduction des intérêts perçus et non une perte en capital.

(b) Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

La Société a réalisé certains de ses investissements au travers de titres obligataires. Néanmoins à la date du présent rapport les taux de ces obligations sont fixes.

2.2.3.3.3 Risques de change

La Société peut réaliser des investissements à l'étranger (via l'activité de Capital-innovation principalement) ou en devises autres que l'euro. En cas d'évolution défavorable des taux de change, les entreprises pourraient se revendre à une valeur inférieure au montant espéré.

2.2.3.3.4 Risques de contrepartie

Pour gérer son risque de contrepartie lié aux liquidités et aux instruments de placement de la trésorerie de la Société, la Société ne travaille qu'avec des prestataires de services d'investissement de premier rang et a recours à des placements dont l'horizon est adapté à ses prévisions de besoins de liquidité. Les placements de trésorerie sont revus régulièrement notamment au regard du risque de crédit et de change. La sélection des supports de placement et des contreparties ainsi que la volatilité des supports font également l'objet d'une revue régulière. Elle repose sur des règles de prudence assurant la diversification des contreparties ainsi que la variété des supports et des couples rendement/risques.

2.2.3.3.5 Risques de dilution

Outre les risques de dilution qui résulteraient de la recherche de financements supplémentaires, notamment au travers d'augmentations de capital, la Société a émis ou attribué des bons de souscription d'actions (BSA) et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE). A la date du présent rapport, l'exercice intégral de l'ensemble des instruments donnant accès au capital attribués et en circulation permettrait la souscription de 843 050 actions nouvelles.

Dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés et afin d'attirer des compétences complémentaires, la Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société pouvant entraîner une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires actuels et futurs de la Société.

2.2.3.4 Risques règlementaires, juridiques et fiscaux

2.2.3.4.1 Risques liés au statut de la Société

La Société est agréée en tant que société de gestion pour compte de tiers. La réglementation qui lui est applicable peut influencer significativement sur la manière dont la Société exerce ses activités.

Un renforcement des obligations et contraintes imposées par cette réglementation pourrait avoir une incidence négative sur la Société en raison des modifications dans son organisation et ses procédures et des coûts inhérents qu'elle pourrait générer.

2.2.3.4.2 Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA

Les prises de participations non cotées sont réalisées aux côtés de tiers investisseurs ou aux côtés de FIA gérés ou conseillés par AUDACIA. La Société peut notamment être amenée à faire réaliser des investissements dans des sociétés non cotées au même moment que d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ou à réaliser des investissements dans des sociétés non cotées dans lesquelles d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ont réalisé un investissement.

La Société pourra co-investir au même moment dans une société non cotées avec un ou plusieurs FIA gérés ou conseillés par AUDACIA à condition que ces co-investissements se réalisent dans des conditions équivalentes à l'entrée comme à la sortie, notamment en termes de prix, tout en tenant compte des situations particulières propres à chacun des FIA gérés ou conseillés par AUDACIA intervenant à l'opération de co-investissement (nature des titres pouvant être souscrits par les fonds, ratios d'investissement, ratio de divisions des risques, ratios d'emprise, durée des fonds, etc).

2.2.3.4.3 Autres risques juridiques et fiscaux

Des modifications légales, fiscales et réglementaires peuvent intervenir et sont susceptibles d'affecter défavorablement la Société, les fonds gérés par la Société, en particulier lorsque ceux-ci ont permis à leurs souscripteurs de bénéficier d'un avantage fiscal, les sociétés de son portefeuille ou ses actionnaires.

De plus, la Société ou les fonds gérés par la Société peuvent investir dans différents pays susceptibles eux-mêmes de modifier leur législation fiscale avec un possible effet rétroactif.

Une modification de la législation fiscale applicable à la Société ou aux sociétés du portefeuille pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité et la valorisation de la Société.

2.2.3.5 Assurances et couverture de risques

2.2.3.5.1 Risques liés aux assurances

La Société a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités.

La politique d'assurance de la Société est fondée sur la détermination du niveau de couverture nécessaire pour faire face à la survenance, raisonnablement estimée, de risques de responsabilité, de dommages ou autres. Cette appréciation prend en compte les évaluations faites par les assureurs en tant que souscripteurs des risques. Les risques non assurés sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'offre de couverture sur le marché de l'assurance ou

ceux pour lesquels l'offre d'assurance a un coût disproportionné par rapport à l'intérêt potentiel de l'assurance ou ceux pour lesquels la Société considère que le risque ne requiert pas une couverture d'assurance.

2.2.4 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La stratégie du Groupe AUDACIA va se poursuivre en 2023 avec l'accélération des levées de fonds sur les trois activités :

Capital Développement

L'équipe de gestion continuera de déployer la poche des Obligations Relance au sein du groupement mené par TIKEHAU CAPITAL et poursuivra la levée de son Fonds Constellation 3 et les investissements dans les PME françaises. Le Groupe AUDACIA constituera un nouveau Fonds au cours de l'année 2023, qui investira dans les meilleures PME-ETI de son portefeuille ou de son dealflow. Par ailleurs, l'équipe de gestion continuera son travail de suivi et de cession des PME ISF.

Capital Immobilier

L'équipe de gestion finalisera la dernière acquisition du Fonds Élévation spécialisé dans le Coliving et constituera un Fonds institutionnel qui aura vocation à investir dans des résidences spécialisées dans l'habitat partagé sur tout le territoire européen. Le Groupe AUDACIA travaillera également sur la création d'un Fonds de capitalisation qui détiendra des actifs immobiliers de Coliving sur les segments « Jeunes actifs » et « Seniors » en France.

Capital Innovation

L'équipe de gestion QUANTONATION travaillera sur la levée d'un second Fonds, ayant une stratégie similaire à celle de QUANTONATION 1 (91 m€) mais avec des ambitions de levée supérieures. L'équipe constituera ensuite un Fonds « Large Ventures », qui investira dans des « Scale up » quantiques, issues notamment du portefeuille de QUANTONATION 1.

L'équipe de gestion EXPANSION poursuivra la levée de son feeder GEODESIC EXPANSION et les investissements dans les start-ups européennes de l'aérospatiale. L'équipe continuera de travailler sur la levée de son Fonds dans l'objectif de réaliser un first closing au cours de l'année 2023.

L'équipe de gestion EXERGON poursuivra la levée de son feeder ISOSPIN EXERGON et les investissements dans les start-ups européennes répondant aux défis de la transition énergétique. L'équipe continuera de travailler sur la levée de son Fonds dans l'objectif de réaliser un first closing dans les 12 mois.

L'exercice 2023 devrait confirmer la pertinence des choix d'investissements dans les secteurs disruptifs choisis et concrétiser des levées de fonds majeures pour le futur. Il nécessitera la poursuite de certains investissements d'amorçage.

A compter de 2024, les Nouveaux Fonds incubés par AUDACIA devraient être pleinement autoporteurs et contribuer de manière croissante à la rentabilité opérationnelle du Groupe, et au montant des actifs gérés, permettant de confirmer l'atteinte de l'objectif d'1 Md€ d'encours sous gestion à l'horizon 2025.

2.3 PRÉSENTATION DES COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

2.3.1 Présentation générale

Agrégats financiers	31/12/2022 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	9 772 920
Résultat d'exploitation	477 415
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	321 542
Actif immobilisé	10 952 719
Capitaux propres	12 545 843
Emprunts et dettes financières	877 385
Trésorerie	4 330 631
TRÉSORERIE NETTE	3 453 246

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, le Groupe AUDACIA a procédé à la mise en consolidation de sa filiale QUANTONATION VENTURES détenue à 49% par la société mère AUDACIA. Le chiffre d'affaires du Groupe AUDACIA consolidé s'établit à 9,8 m€ avec une montée en puissance des nouveaux Fonds qui contribuent désormais pour près de la moitié du chiffre d'affaires total. En effet, l'activité de capital-innovation a connu un essor prononcé avec un chiffre d'affaires qui ressort à 3,4 m€ en 2022. La croissance a été portée par le FPCI QUANTONATION 1, premier Fonds mondial dédié aux technologies quantiques, qui a annoncé son final closing à 91,4 m€ en juillet 2022, dépassant son objectif initial de 50 m€.

En 2022, AUDACIA a accéléré sa stratégie visant à incuber et engager ses propres Fonds sur ses thématiques d'avenir.

Portée par un environnement économique et géopolitique qui a accéléré l'exécution de sa feuille de route stratégique (renouveau du nucléaire, problématique de l'énergie, enjeux futurs du spatial, ...), AUDACIA a procédé à un renforcement de son capital humain, constitué d'experts qui participeront aux succès du Capital Innovation, notamment des Fonds Expansion (New Space) et Exergon (Énergie dont Renouveau Nucléaire).

Le modèle de l'activité Capital Innovation consiste à co-crée et financer des start-ups innovantes dans ces Fonds spécialisés avec pour objectif qu'ils deviennent rapidement autoporteurs. Ce modèle nécessite une prise de risque initiale avec des investissements en ressources humaines et en travaux préparatoires, en amont des levées. En 2022, ceux-ci représentent un coût d'environ 1 M€ sur les deux Fonds susmentionnés. Retraité de cet élément spécifique, le résultat d'exploitation d'AUDACIA aurait été en croissance en 2022.

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe AUDACIA a poursuivi ses investissements dans ses Fonds et dans des cibles stratégiques. L'actif immobilisé du groupe s'établit à 11 m€ au 31 décembre 2022.

Le Groupe AUDACIA a soldé son emprunt bancaire souscrit à la banque Palatine. Les emprunts restants dus au 31 décembre 2022 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :
 - o Montant initial : 1 000 000 €
 - o Solde restant dû : 875 677 €
 - o Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.3.2 Résultat d'exploitation

Résultat d'exploitation	31/12/2022 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	9 772 920
Reprises sur amort., dép. et provisions	1 073 278
Autres produits d'exploitation	258 325
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,6%</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION	11 104 523
Variation de stock	-1 632
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,0%</i>
Autres achats et charges externes	4 229 947
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>43,3%</i>
Impôts et taxes	227 108
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,3%</i>
Salaires et traitements	3 653 368
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>37,4%</i>
Charges sociales	1 447 580
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>14,8%</i>
Dotations aux amortissements et dépréciations	247 358
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,5%</i>
Autres charges	823 379
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>8,4%</i>
CHARGES D'EXPLOITATION	10 627 108
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>108,7%</i>
Total	477 415

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice 2022, le résultat d'exploitation s'est établi à 477 k€. La marge du résultat d'exploitation s'élève à environ 5% en 2022.

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissement et provision à hauteur de 1,1 m€ en 2022. Ceci s'explique par l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2022 (principalement des frais de gestion facturés aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée).

Les autres produits sont des refacturations intra-groupes et les prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés.

Le Groupe AUDACIA a enregistré peu de provisions supplémentaires en 2022.

2.3.3 Commentaires sur le compte de résultat

Résultat financier

Résultat financier	31/12/2022 ⁽¹⁾
PRODUITS FINANCIERS	6 846
Intérêts et charges assimilées	76 392
CHARGES FINANCIÈRES	76 392
Total	-69 546

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2022

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour environ 7 k€ et de charges financières pour 76 k€. Au 31 décembre 2022, le Groupe AUDACIA a provisionné les titres de PALICO HOLDING SAS (50 k€) à hauteur de 100%.

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	31/12/2022 ⁽¹⁾
Cession immobilisations	228 050
Autres produits	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 050
VNC immobilisations cédées	219 634
Autres Charges	701
CHARGES EXCEPTIONNELLES	220 335
Total	7 715

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2022

Le résultat exceptionnel est positif de 8 k€.

Ce résultat intègre la plus-value réalisée sur la cession des titres détenus dans le FCPR AUDACIA ENTREPRENEURIAT FAMILIAL (205 k€).

Résultat net

Résultat net	31/12/2022 ⁽¹⁾
Résultat d'exploitation	477 415
Résultat courant avant impôts	407 869
Résultat net d'ensemble consolidé	321 542

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, le résultat courant avant impôts s'élève à 407 k€.

Au 31 décembre 2022, les fonds propres du Groupe AUDACIA, renforcés par les fonds levés lors de l'introduction en bourse, s'élèvent à 12,5 m€.

Au 31 décembre 2022, les fonds propres réglementaires (fonds propres au bilan déduction faite des participations dans le capital de sociétés elles-mêmes soumises à des contraintes de fonds propres réglementaires) s'élèvent à 9 817 k€. Ils sont au moins égaux au quart des frais généraux nets annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de 8 277 k€ majoré de 0,01 % de la valeur des portefeuilles des Fonds d'Investissement Alternatifs gérés de 166 084 k€ (soit 2 080 k€ à couvrir).

La Société AUDACIA répond à l'obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille de pouvoir justifier à tout moment d'un montant minimal de fonds propres calculé conformément aux articles 321-10 et 317-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dans une logique d'accélération du développement de ses Fonds innovants à fort potentiel, le Groupe AUDACIA a poursuivi ses investissements stratégiques. La société de gestion a ainsi procédé à des investissements dans les Fonds aux cotés de ses Investisseurs ceci dans le but de garantir un parfait alignement de leurs intérêts.

Les investissements réalisés dans les Fonds depuis l'introduction en bourse ont mobilisé la trésorerie qui s'établit à 4,3 m€ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les emprunts et dettes financières s'élèvent à 877 k€ faisant ressortir un gearing faible, de 7%.

Actif immobilisé

Actif immobilisé	31/12/2022 ⁽¹⁾
Immobilisations incorporelles	2 349 379
Immobilisations corporelles	281 793
Immobilisations financières	6 367 333
Titres mis en équivalence	1 954 214
Total	10 952 719

(1) Données financières provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, le montant total de l'actif immobilisé s'élève à 10,9 m€. L'actif immobilisé est majoritairement porté par les immobilisations corporelles qui représentent 58% de l'actif immobilisé.

Les immobilisations financières s'élèvent à 6,4 m€ en 2022. Le Groupe AUDACIA a réalisé à plusieurs prises de participation au cours de l'année 2022 :

- AUDACIA a pris une participation de 2,5 m€ dans QUANTONATION VENTURES ;
- AUDACIA a pris une participation de 1 m€ dans GEODESIC EXPANSION ;
- AUDACIA a pris une participation de 300 k€ dans ISOSPIN EXERGON ;
- AUDACIA a pris une participation de 280 k€ dans FUND YOUR FUTURE (CARAVEL) ;
- AUDACIA a pris une participation de 100 k€ dans AUSTRAL DIAGNOSTICS ;
- AUDACIA a pris une participation de 80 k€ en parts de *carried-interest* dans QUANTONATION 1 ;
- AUDACIA a pris une participation de 40 k€ dans 50 PARTNERS IV ;
- AUDACIA a cédé sa participation de 205 k€ dans le FCPR AUDACIA ENTREPRENEURIAT FAMILIAL.

Actif circulant

Actif circulant	31/12/2022 ⁽¹⁾
Stocks et en-cours	26 149
Créances	9 950 996
Valeurs mobilières de placement	211 945
Disponibilités	4 330 631
Total	14 519 721

L'actif circulant s'élève à 14,5 m€ en 2022 et les disponibilités à 4,3 m€.

Les créances nettes s'apurent progressivement et s'élèvent à 9,9 m€ au 31 décembre 2022.

Capitaux propres

Capitaux propres (part du groupe)	31/12/2022 ⁽¹⁾
Capital social ou individuel	594 257
Primes d'émission	6 331 428
Réserves	5 620 158
Total	12 545 843

Le capital social est composé de 4 754 054 actions avec un nominal de 0,125 €.

Passif courant

Emprunts et dettes	31/12/2022 ⁽¹⁾
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	877 385
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 452 038
Dettes fiscales et sociales	4 487 373
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	419 340
Autres dettes	429 946
Total	12 666 082

Le passif courant affiche un total de 12,7 m€, portée principalement par des dettes fournisseurs et dettes fiscales et sociales.

Au cours de l'exercice 2022, AUDACIA a apuré une grande partie de ses emprunts et dettes. Le Groupe AUDACIA a remboursé des fournisseurs historiques et a prévu de continuer à apurer progressivement sa dette fournisseur.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 6,4 m€ au 31 décembre 2022 sont composées de la manière suivante :

- Dettes fournisseurs : 1,3 m€
- Factures non parvenues : 5,1 m€

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2023.

Les dettes sur immobilisations comprennent :

- 377 K€ de versement restant à effectuer sur la souscription au FPS OR TIKEHAU. Le montant total de la souscription s'élève à 900 K€ et seuls 523 K€ ont été appelés ;
- 43 K€ restant à verser sur la souscription des parts de *carried-interest* du FPCI QUANTONATION.

Trésorerie

Trésorerie	31/12/2022 ⁽¹⁾
Emprunt et dettes financières	877 385
Trésorerie	4 330 631
TRÉSORERIE NETTE	3 453 246

Au cours de l'exercice 2022, l'emprunt et les dettes financières ont été considérablement réduits à 877 k€.

La trésorerie nette est très favorable puisqu'elle s'élève à 3,4 m€ à fin 2022.

2.3.4 Activités en matière de recherche et développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

2.3.5 Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au titre des articles 39-4 et 39-5 du même code.

2.3.6 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-4 du Code de commerce, les informations sur les délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

- Factures émises non réglées au 31 décembre 2022 dont le terme est échu :

Factures émises non réglées au 31 décembre 2022 dont le terme est échu

	Article D.441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				53
Montant total des factures concernées (TTC)	0,00	1 250 563,00	5 545,00	2 025 551,00	3 281 659,00
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,0%	11,0%	0,0%	17,8%	28,9%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses					
Nombre de factures exclues					254
Montant total des factures exclues (TTC)					15 708 992
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L.441-14 L.441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de					délai contractuel 30 jours

- Factures reçues non réglées au 31 décembre 2022 dont le terme est échu :

Factures reçues non réglées au 31 décembre 2022 dont le terme est échu

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				77
Montant total des factures concernées (TTC)	0,00	49 868,07	1 468,73	1 106 283,39	1 157 620,19
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,0%	1,0%	0,0%	21,2%	22,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L.441-14 ou L.441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de					délai contractuel

2.4 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA

2.4.1 Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social d'AUDACIA est fixé à 594 256,75 €. Il est divisé en 4 754 054 actions ordinaires de 0,125 € de valeur nominale chacune, représentant 8 235 042 droits de vote exerçables.

2.4.2 Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et, compte-tenu des informations reçues par AUDACIA en application des dispositions des articles L.233-7 et L.233-12 du même code, l'actionnariat principal d'AUDACIA, c'est-à-dire l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote (base non diluée), se décompose au 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention en actions	Nombre de droits de vote	% de détention en droits de vote
Gravitation (497 869 909 RCS Paris)	3 550 094	74,68%	7 100 188	85,31%
Flottant	1 115 854	23,47%	1 134 854	13,63%
Total	4 665 948	98,15%	8 235 042	98,94%

2.4.3 Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, l'actionnariat salarié, c'est-à-dire les actionnaires salariés d'AUDACIA et du personnel des sociétés qui lui sont liées, se décompose au 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention en actions	Nombre de droits de vote	% de détention en droits de vote
Salariés	88 106	1,85%	88 106	1,06%
Total	4 754 054	1,85%	8 323 148	1,06%

2.4.4 Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres

Le 11 octobre 2021, AUDACIA a conclu un contrat de liquidité avec la société Invest Securities, en allouant au compte de liquidité la somme de 250 000€ en espèces.

Au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 36 594 titres AUDACIA ;
- 24 596,24 €.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, les volumes de titres échangés sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 dans le cadre du contrat de liquidité sont résumés ci-après :

	Achat	Vente
Nombre d'actions	16 168	14 310
Montant en capitaux	89 782,49 €	81 762,83 €
Prix moyen par action	5,55 €	5,71 €
Nombre de transactions	370	376

2.4.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA

Le 12 décembre 2022, Monsieur Olivier de PANAFIEU, directeur général, a acquis 86 506 actions de la Société auprès de la société GRAVITATION, société contrôlée par Monsieur Charles BEIGBEDER (cf : déclaration AMF n° 2022DD875918).

2.4.6 Autres titres donnant accès au capital

2.4.6.1 Informations sur les obligations convertibles

Il n'existe aucune obligation convertible au 31 décembre 2022.

2.4.6.2 Informations sur les options d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'est encore en vigueur et n'a été mis en œuvre par le Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

2.4.7 Information sur l'attribution gratuite d'actions

Il n'existe à la date du présent rapport aucun plan d'attribution gratuite d'actions ni aucune action gratuite à créer.

2.4.7.1 Informations sur les bons de souscriptions d'actions (BSA)

Le 27 décembre 2013, 90 350 BSA ont été émis au profit de la société GRAVITATION à hauteur de 67 800 BSA et de Monsieur Emmanuel de SAIZIEU à hauteur de 22 550 BSA pour un prix de souscription unitaire de 0,177 €. Les BSA sont exerçables au prix de 30 € par BSA à tout moment, pendant une durée de 10 ans à compter de leur émission.

2.4.7.2 Informations sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le 18 juillet 2019, le Président d'AUDACIA, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2019 a émis et attribué 270 278 BSPCE (les "BSPCE 2019"), au profit des bénéficiaires suivants :

- Cédric JAMES à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Charles-Henri WAQUET à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- François TERRIER à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Thomas SCHMITZ à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 20 990 BSPCE ;

Les BSPCE 2019 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2019.

Le 21 juin 2021, le Président d'AUDACIA faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 a émis et attribué 75 400 BSPCE (les « BSPCE 2021-1 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Éléonore de ROSE à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Nicolas de MASCUREAU à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Claire-Marie COULOT à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Alexandre CHEVET à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Florence de LA FERRIÈRE à hauteur de 6 000 BSPCE.

Les BSPCE 2021-1 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2021-1.

Après ajustement consécutif à la division du nominal décidée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021, chaque BSPCE 2019 et BSPCE 2021-1 qui donnait initialement le droit de souscrire 1 action de 0,25 € de valeur nominale donne désormais le droit de souscrire 2 actions de 0,125 € de valeur nominale.

Le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration d'AUDACIA a également utilisé la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 à l'effet d'émettre et d'attribuer 124 600 BSPCE (les « BSPCE 2021-2 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 29 424 BSPCE ;
- Romain ANDRIEU-GUITRANCOURT à hauteur de 56 800 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Cédric JAMES à hauteur de 10 792 BSPCE ;
- François TERRIER à hauteur de 10 792 BSPCE ;
- Thomas SCHMITZ à hauteur de 10 792 BSPCE.

Les BSPCE 2021-2 ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire

de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

Aussi, chaque BSPCE 2021-2 donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune attribution de BPSCE.

2.4.8 Prises de participation significatives et prises de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 1 du Code de commerce, AUDACIA a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, les prises de participations suivantes :

- Le 11 février 2022, AUDACIA a souscrit 40 000 actions ordinaires (40 000 €) de la société 50 PARTNERS IV (912 595 162 RCS Paris). Au 31 décembre 2022, AUDACIA détient 3,3% de la société 50 PARTNERS IV ;
- Le 15 février 2022, AUDACIA a souscrit 15 000 actions de préférence (15 000€) de la société CONSTELLATION 3 (890 955 958 RCS Paris) ;
- Le 28 février 2022, AUDACIA a souscrit 2 535 000 actions de préférence (2 535 000 €) de la société QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris), lui permettant de détenir, au 31 décembre 2022, 49% de la société QUANTONATION VENTURES ;
- Le 19 avril 2022, AUDACIA a souscrit 10 000 actions ordinaires (280 000€) de la société FUND YOUR FUTURE (890 453 384 RCS Nanterre), lui permettant de détenir, au 31 décembre 2022, 7,98% de la société FUND YOUR FUTURE ;
- Le 20 avril 2022, AUDACIA a souscrit 1 615 actions ordinaires (100 000,8 €) de la société AUSTRAL DIAGNOSTICS (904 821 485 RCS Paris). Au 31 décembre 2022, AUDACIA détient 3,96% de la société AUSTRAL DIAGNOSTICS ;
- Le 13 juin 2022, AUDACIA a souscrit 999 900 actions ordinaires (999 900 €) de la société GEODESIC (901 549 790 RCS Paris). Au 31 décembre 2022, AUDACIA détient 23,8% de la société GEODESIC ;
- Le 30 juin 2022, AUDACIA a souscrit 299 900 actions ordinaires (299 900€) de la société ISOSPIN (908 968 951 RCS Paris), lui permettant de détenir, au 31 décembre 2022, 100% du capital de la société ISOSPIN ;
- Le 8 septembre 2022, AUDACIA a souscrit 100 actions ordinaires (100 €) de la société ISOSPIN 2 (919 381 327 RCS Paris), lui permettant de détenir, au 31 décembre 2022, 100% du capital de la société ISOSPIN 2 ;
- Le 14 septembre 2022, AUDACIA a souscrit 800 actions de préférence (80 000 €) du FPCI QUANTONATION 1.

2.4.9 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les résultats des filiales et des sociétés contrôlées par AUDACIA sont les suivantes :

- Les comptes audités et certifiés de la société SHARIES (834 239 477 RCS Nanterre) au 31 décembre 2021 font apparaître une perte nette comptable de 1 043 615 €. Les comptes au 31 décembre 2022 n'ont quant à eux pas encore été établis ;

- Les comptes audités et certifiés de la société QUANTONATION SAS (842 242 810 RCS Paris) au 31 décembre 2021 font apparaître une perte nette comptable de 10 266 €. Les comptes au 31 décembre 2022 n'ont quant à eux pas encore été établis ;
- Les comptes audités et certifiés de la société QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) au 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice net comptable de 120 817 €.
- La société GEODESIC (901 549 790 RCS Paris) a clôturé son premier exercice au 30 juin 2022, et fait apparaître une perte nette comptable de 18 556€.

2.4.10 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influencer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

2.5 PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS

2.5.1 Projet d'affectation et de répartition des résultats

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 d'un montant de 202 946 € euros comme suit :

Affectation du résultat (en euros)	31/12/2022
Résultat de l'exercice 2022	202 946 €
Affectation du bénéfice à la Réserve légale	3 401 €
Affectation au compte Autres réserves	199 545 €
Autres réserves des exercices précédents	5 378 000 €
Réserve légale des exercices précédents	56 025 €
Solde de la Réserve légale en suite de l'affectation du résultat	59 426 €
Solde du compte Autres réserve après affectation du résultat	5 577 545 €

Le poste de Réserve Légale serait porté de 56 025 € à 59 426 € et serait ainsi intégralement doté.

Le poste Autres réserves serait ainsi porté de 5 378 000 € à 5 577 545 €.

2.5.2 Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices écoulés, soit au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, aucun dividende n'a été distribué par AUDACIA.

2.6 AUTRES INFORMATIONS

2.6.1 Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts.

2.6.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts.

2.6.3 Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes

Néant

2.6.4 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles

Néant

3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application des articles L.225-37 et L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons le rapport sur le gouvernement d'entreprise d'AUDACIA, intégré au présent rapport annuel.

3.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE

3.1.1 Mandataires sociaux

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société sur le territoire français et étranger, par chacun des mandataires sociaux d'AUDACIA au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Monsieur Charles BEIGBEDER, Président du Conseil d'administration et Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Alcool de Luxe et Associés	Directeur Général
Bourrienne SAS	Président
Constellation	Président
Constellation II	Président
Delpharm	Membre du Comité des associés
DreamJet Participation SA	Membre du Conseil de surveillance
Dronelis	Administrateur
Electerre	Vice-Président du Conseil d'administration
Elevation 1	Président
Enternext	Administrateur
Freeminds SAS	Président
Gravitation SAS	Président
Greenalliance SAS	Président
Headmind Partners	Administrateur
Navya	Président du Conseil de surveillance
Quantonation Ventures	Président
Smart Yachting Company SAS	Président
Starshipper	Administrateur
Talmont Media SAS	Administrateur
Yes We Hack	Administrateur

Monsieur Alain MISSOFFE, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Fondation Helen Keller Europe	Administrateur
Fondation des Musées Français	Administrateur
Fondation Wendel	Administrateur
Moselle Economie	Administrateur
Musée des Impressionnismes (Giverny)	Administrateur
Groupe Diot Siaci	Directeur Général Adjoint

Madame Carine BEIGBEDER, Administratrice d'AUDACIA, n'exerce aucun autre mandat ou fonction dans aucune une autre société.

Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Boondoggie NV	Administrateur
European Association of Communication Agencies	Président du Conseil d'Administration
Havas Brussels SA	Administrateur délégué
Havas Lemz NV	Administrateur
Havas Social SA Administrateur de La Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique SARL	Administrateur délégué
MAAF SCI	Administrateur
Magona SARL	Administrateur
The Retail Company SA	Administrateur délégué
We Tech Care	Vice-Président et membre du Conseil d'administration

Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Asacha Media Groupe	Administrateur
Televista	Administrateur

Madame Christiane MARCELLIER, Censeur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia	Censeur
CNP Assurances	Membre du Conseil d'administration
Louvre Banque Privée	Membre du Conseil de surveillance, Présidente du Comité des comptes, Membre du Comité des risques, Membre du Comité de nominations, Membre du Comité des rémunérations
Navya	Membre du Conseil de surveillance, Membre du Comité d'audit
JD4C Conseil	Présidente

Monsieur Olivier de PANAFIEU, Directeur Général d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
RB Capital Holding France	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
RB Capital	Président du Conseil de Surveillance
Octoplus / Restoflash	Administrateur

Monsieur Cédric JAMES, Directeur Général Délégué d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia ISF Croissance	Administrateur
Audacia Option PME	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Audacia PME 2017	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Constellation III	Président

Nous vous précisons que Monsieur Charles BEIGBEDER, Madame Carine BEIGBEDER, Monsieur Alain MISSOFFE, Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET et Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN ont été nommés Administrateurs d'AUDACIA en vertu des délibérations de l'assemblée générale mixte d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021, pour une durée de 3 ans.

L'ensemble des mandats ci-dessus visés arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Le 28 septembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 18 des statuts de la Société, Christiane MARCELLIER en qualité de censeur au Conseil d'Administration. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 28 septembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Aussi, en vertu des délibérations du Conseil d'administration d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021, Monsieur Charles BEIGBEDER a été nommé Président du Conseil d'administration et Monsieur Cédric JAMES a été nommé Directeur Général Délégué d'AUDACIA, pour une durée de 3 ans.

Le 7 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 19 des statuts de la Société, Olivier de PANAFIEU en qualité de Directeur Général d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 7 décembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

3.1.2 Commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes titulaire d'AUDACIA est la société PriceWaterHouseCoopers Audit, société anonyme au capital de 2 510 460 €, dont le siège social est situé 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 672 006 483.

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

Le commissaire aux comptes suppléant d'AUDACIA est Monsieur Emmanuel Benoist, né le 14 février 1975 aux Pavillons-sous-Bois (93), de nationalité française et demeurant 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le mandat du commissaire aux comptes suppléant arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2026.

3.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, une description des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales figure dans le rapport spécial du commissaire aux comptes disponible sur le site internet de la Société.

Des précisions concernant la nature de ces conventions et leurs incidences financières pour la Société sont apportées dans le rapport spécial établi par le commissaire aux comptes.

3.3 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du même code, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022 :

OBJET DE LA DÉLÉGATION	DATE DE L'AG	DURÉE	PLAFOND
(1) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société (ou au capital des sociétés dont la société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AGM 22/06/2022 8ème résolution	26 mois (jusqu'au 22/08/2024)	500 000 €
(2) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital	AGM 22/06/2022 9ème résolution	26 mois (jusqu'au 22/08/2024)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(3) Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions visées au (1) et (2) en cas de demandes excédentaires	AGM 22/06/2022 10ème résolution	26 mois (jusqu'au 22/08/2024)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(4) Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce	AGM 22/06/2022 11ème résolution	18 mois (jusqu'au 22/12/2023)	500 000 €, dans la limite du plafond maximum global de 150 000 € fixé au (1)
(5) Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 22/06/2022 12ème résolution	26 mois (jusqu'au 22/08/2024)	20% du capital par an dans la limite du plafond de 500 000 € fixé au (1)
(6) Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM 22/06/2022 13ème résolution	18 mois (jusqu'au 22/12/2023)	50 000 €, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(7) Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou des mandataires sociaux ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 22/06/2022 14ème résolution	38 mois (jusqu'au 22/08/2025)	10% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration
(8) Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 22/06/2022 15ème résolution	38 mois (jusqu'au 22/08/2025)	10 % du capital social, ce plafond étant déterminé dès la première utilisation par le Conseil d'administration de la présente délégation par rapport au capital social existant à cette date et réactualisé en fonction du capital social existant au moment de chaque nouvelle utilisation de la présente délégation, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € 32 fixé au (1)

3.4 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 4° du Code de commerce, et conformément aux dispositions des articles L.225-51-1 du même code, nous vous rappelons que lors de ses délibérations en date du 7 décembre 2022, le Conseil d'Administration d'AUDACIA a décidé la nomination d'un Directeur Général. Compte tenu de la démission de Monsieur Charles BEIGBEDER de ses fonctions de directeur général et de son remplacement par Monsieur Olivier de PANAFIEU, les fonctions de Président et directeur général sont désormais dissociées.

Monsieur Charles BEIGBEDER exerce les fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société et Monsieur Olivier de PANAFIEU exerce les fonctions de Directeur Général d'AUDACIA.

4 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Situation financière en fin d'exercice							
Capital social		594 257	594 257	457 000	457 000	457 000	457 000
Nombre :	D'actions émises	4 754 054	4 754 054	1 828 000	1 828 000	1 828 000	1 828 000
	D'obligations convertibles en actions						
Opérations et résultat							
Chiffre d'affaires (H.T.)		7 318 059	8 132 631	10 795 428	13 554 228	16 574 072	24 165 714
Résultat avant impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions		-446 065	3 630 312	3 672 788	3 887 069	5 631 834	7 233 606
Impôts sur les bénéfices		47 455	1 242 967	402 220	700 339	163 059	1 958 487
Participation des salariés							
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et provisions	-493 520	2 387 345	3 270 568	3 186 730	5 468 775	5 275 119
	Après dotations aux amortissements et provisions	202 946	3 492 664	1 080 410	1 715 398	512 619	3 969 508
Résultat distribué			5 392 600				
Résultat par action							
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et provisions	-0,1	0,5	2,0	2,0	3,0	3,0
	Après dotations aux amortissements et provisions	0,0	0,7				2,0
Dividende attribué			1,13				
Personnel							
Effectif moyen des salariés		26	21	21	16	16	
Montant de la masse salariale		2 758 976	2 040 512	1 797 463	1 688 184	1 509 637	1 754 672
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)		1 120 111	819 905	910 050	888 989	628 549	775 676

5 ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les données financières présentées ci-après ont été arrêtées par le conseil d'administration d'AUDACIA dans ses délibérations en date du 17 avril 2023.

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)

Compte de résultat	31/12/2022
Chiffre d'affaires	9 772 920
Autres produits d'exploitation	1 331 603
Achats consommés	89 255
Charges de personnel	5 100 948
Autres charges d'exploitation	4 962 439
Impôts et taxes	227 108
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	247 358
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	477 415
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	477 415
Charges et produits financiers	-69 546
Charges et produits exceptionnels	7 715
Impôts sur les résultats	88 868
Résultat net des entités intégrées	326 716
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	-5 174
Résultat net d'ensemble consolidé	321 542
Intérêts minoritaires	46 279
Résultat net (Part du groupe)	275 263
Résultat par action	0,0579
Résultat dilué par action	0,0476

5.2 BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €) – ACTIF PASSIF

Bilan Actif	31/12/2022	Bilan Passif	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2 349 379	Capital	594 257
Dont Ecarts d'acquisition	2 349 379	Primes	6 331 428
Immobilisations corporelles	281 793	Réserves consolidées et résultat consolidé	5 620 158
Immobilisations financières	6 367 333	Autres	
Titres mis en équivalence	1 954 214	Capitaux propres - Part du groupe	12 545 843
Actif immobilisé	10 952 719	Intérêts minoritaires	239 300
Stocks et en-cours	26 149		
Clients et comptes rattachés	8 387 765	Provisions	21 215
Autres créances et comptes de régularisation	1 563 231	Emprunts et dettes financières	877 385
Valeurs mobilières de placement	211 945	Fournisseurs et comptes rattachés	6 871 378
Disponibilités	4 330 631	Autres dettes et comptes de régularisation	4 917 319
Actif circulant	14 519 721	Dettes	12 666 082
Total Actif	25 472 440	Total Passif	25 472 440

5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	326 716
Amortissements et provisions (1)	45 249
Variation des impôts différés	41 413
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	-8 416
Marge brute d'autofinancement des entités intégrées	404 962
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-2 723 228
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-2 318 266
Acquisitions d'immobilisations	-2 288 528
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	228 050
Incidence des variations de périmètre	15 527
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-2 044 951
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	
Emissions d'emprunts	
Remboursements d'emprunts	-271 756
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-271 756
Incidence des variations de cours des devises	
Variations de trésorerie	-4 634 973
Trésorerie d'ouverture	9 175 979
Trésorerie de clôture	4 541 006

5.4 COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)

Compte de résultat	Du 01/01/2021 au 31/12/2022			Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
	France	Exportation	Total	Total	Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue :					
De biens					
De services	7 318 059		7 318 059	8 132 631	10 795 428
Chiffre d'affaires net	7 318 059		7 318 059	8 132 631	10 795 428
Production :					
Stockée					
Immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			1 015 975	1 599 017	757 787
Autres produits			254 593	411 055	1 509 313
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 588 627	10 142 703	13 062 527
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stocks (marchandises)			-1 632	2 541	14 293
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			3 228 641	4 536 884	3 637 456
Impôts, taxes et versements assimilés			102 621	127 609	185 841
Salaires et traitements			2 758 976	2 040 512	1 797 463
Charges sociales			1 120 111	819 905	910 050
Amortissements sur immobilisations			41 972	103 546	685 345
Dépréciations sur immobilisations					
Dotations aux :					
Dépréciations sur actif circulant			203 858	337 547	2 249 284
Provisions pour risques et charges					
Autres charges			822 545	845 308	1 754 038
CHARGES D'EXPLOITATION			8 277 092	8 813 853	11 233 770
* Y compris :					
Redevances de crédit-bail mobilier					
Redevances de crédit-bail immobilier					
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			311 535	1 328 850	1 828 757
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers					
Produits financiers de participation			2	2	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				7 077	
Autres intérêts et produits assimilés					4
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			3 884		1 001
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 960		
PRODUITS FINANCIERS			6 847	7 079	1 005
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			51 425		
Intérêts et charges assimilés			8 816	20 054	144 490
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			16 156		
CHARGES FINANCIÈRES			76 397	20 054	144 490
RÉSULTAT FINANCIER			-69 550	-12 975	-143 485
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			241 985	1 315 876	1 685 272

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	228 050	18 536 619	107 500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 050	18 536 619	107 500
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		261	
Sur opérations en capital	219 634	15 116 604	310 142
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	219 634	15 116 865	310 142
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 416	3 419 754	-202 641
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	47 455	1 242 967	402 220
TOTAL DES PRODUITS	8 823 524	28 686 401	13 171 032
TOTAL DES CHARGES	8 620 578	25 193 738	12 090 622
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	202 946	3 492 664	1 080 410

5.5 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €) – ACTIF

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	2 146	2 146			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	20 720	20 720			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				3 520	
Immobilisations corporelles					
Terrains					3 720 905
Constructions					9 777 619
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 302	13 302			4 064
Autres immobilisations corporelles	476 415	198 178	278 237	281 291	298 144
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					17 541
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	8 157 133		8 157 133	3 033 983	3 004 262
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille					
Autres titres immobilisés	2 045 699	49 999	1 995 700	3 030 857	868 086
Prêts					
Autres immobilisations financières	710 500		710 500	710 000	3 574
ACTIF IMMOBILISÉ	11 425 915	284 345	11 141 570	7 059 652	17 694 195
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières, autres approvisionnements					
En-cours de production :					
- De biens					
- De services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	26 149		26 149	24 517	29 555
Avances et acomptes versés sur commandes	5 453		5 453	2 700	2 700
Créances					
Clients et comptes rattachés	20 631 729	12 243 963	8 387 766	9 556 244	9 581 455
Autres	1 441 685		1 441 685	2 281 952	4 394 548
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres	212 208	1426	210 783	202 378	
Autres titres	1 163		1 163	1 163	1 163
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 025 390		3 025 390	8 972 438	1 174 343
Charges constatées d'avance	105 902		105 902	86 091	313 896
ACTIF CIRCULANT	25 449 679	12 245 389	13 204 291	21 127 483	15 497 661
Primes de remboursement des obligations					
Écarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF	36 875 594	12 529 734	24 345 861	28 187 135	33 191 856

5.6 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €) – PASSIF

Bilan Passif		Du 01/01/2022	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé)	594 257	594 257	594 257	457 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		6 331 428	6 331 428	78 535
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	Légale	56 025	56 025	56 025
	Statutaires ou contractuelles			
	Réglémentées			
	Autres	5 378 000	1 885 336	6 197 526
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		202 946	3 492 664	1 080 410
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES		12 562 656	12 359 710	7 869 496
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	Risques			
	Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	Auprès des établissements de crédit	877 385	1 147 571	7 834 482
	Financières diverses			447 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	5 827 183	8 085 819	11 923 671
	Fiscales et sociales	4 321 573	5 371 130	4 739 624
	Sur immobilisations et comptes rattachés	405 300	810 000	
Autres dettes	333 073	412 906	377 362	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	18 691			
EMPRUNTS ET DETTES		11 783 205	15 827 426	25 322 360
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF		24 345 861	28 187 136	33 191 856

5.7 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN €)

Opérations d'exploitation	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Résultat net	202 946	3 492 664	1 080 410
Réintégration des charges et déduction des produits sans incidence sur fonds de roulement ou non lié à exploitation :			
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	297 255	441 094	2 934 629
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	993 721	1 546 412	744 471
- Variations des stocks (brut)	1 632	-5 038	29 555
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat			
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	219 634	13 455 365	
- Produits de cessions d'éléments d'actif	228 050	17 222 663	
- Transferts de charges au compte de charges à répartir			
- Augmentation des frais d'établissement			
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements			
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation	-503 568	-1 374 914	3 241 013
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	590 130	1 253 815	4 296 175
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	-1 093 698	-2 628 730	- 1 055 163

Opérations d'investissement	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
+ Cessions d'immobilisations :			
Incorporelles			
Corporelles		17 242 585	4 380
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières	219 634	35 102	1 001
- Acquisitions d'immobilisations :			
Incorporelles	35 200		
Corporelles	35 398	39 470	299 083
Financières	4 354 242	2 939 923	323 555
+ Subventions d'investissements reçues			
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations	-401 180	810 000	
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements B	-4 574 706	15 108 295	- 617 256

Opérations de financement	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
+ Augmentation de capital		7 411 833	
- Réduction de capital		1 021 682	
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant		5 392 600	
+ Nouveaux emprunts			1 000 000
- Remboursements d'emprunts	271 713	6 676 665	646 786
+ Avances reçues des tiers			
- Avances remboursées aux tiers		45 000	
- Variations du capital souscrit :			
Non appelé			
Appelé, non versé			
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement C	-271 713	-5 724 114	353 214

Variation de trésorerie (A + B + C)	-5 940 117	6 755 451	- 1 319 205
Trésorerie à l'ouverture D		2 422 734	3 741 939
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	-5 940 117	9 178 185	2 422 734

Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation		Au 31/12/2022
Variation de l'actif circulant sur les opérations d'exploitation		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés		-1 954 457
Effets escomptés non échus		
Autres créances		-843 724
Intérêts courus		
Charges constatées d'avance		19 812
TOTAL		-2 778 369
Variation des dettes sur les opérations d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés		-2 258 636
Dettes : Fiscales et sociales (sauf obligations cautionnées)		-1 049 557
Autres dettes		
Intérêts courus : Sur concours bancaires		878
Sur dettes financières		-43
Produits constatés d'avance		18 691
TOTAL		-3 368 500
TOTAL GÉNÉRAL		-590 131

Variation de trésorerie N-1	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Valeurs mobilières de placement	203 541	1 163	202 378
Disponibilités	8 972 438	1 174 343	7 798 095
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)	2 206	1 247 408	-1 245 203
TOTAL	9 178 185	2 422 914	6 755 271
Concours bancaires courants (1)		180	-180
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides			
TOTAL		180	-180
TOTAL GÉNÉRAL	9 178 185	2 422 734	6 755 451

Variation de trésorerie	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Valeurs mobilières de placement	213 370	203 541	9 829
Disponibilités	3 024 698	8 972 438	-5 947 740
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)		2 206	-2 206
TOTAL	3 238 068	9 178 185	-5 940 117
Concours bancaires courants (1)			-180
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides			
TOTAL		180	-180
TOTAL GÉNÉRAL	3 238 068	9 178 005	-5 939 937

6 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

6.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés

(Exercice le 31 décembre 2022)



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €, Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

AUDACIA*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 3****Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables - Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes 5.7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Estimations comptables – Ecart d'acquisition

Comme mentionné dans la note 2.2.3 relative aux principes, règles et méthodes comptables de l'annexe, l'écart d'acquisition non amortissable est comptabilisé au bilan consolidé pour une valeur correspondant à la différence entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part de l'entité acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition (apport) et évaluée selon la méthode générale de la comptabilité d'acquisition.

Une éventuelle dépréciation est constatée dans le cas où la valeur d'usage de l'UGT auquel est affecté l'écart d'acquisition s'avère inférieure à sa valeur nette comptable (comprenant également la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition), celle-ci étant imputée en priorité sur l'écart d'acquisition.

La valeur actuelle est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AUDACIA**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés****Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 4**

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

AUDACIA

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 5*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah KRESSMANN-FLOQUET

2023.04.28 23:10:16 +0200 1200



COMPTES CONSOLIDES

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes consolidés au 31/12/2022

58 rue D'Hauteville

75010 PARIS

SIRET : 49247179200035

NAF : 6430Z

Table des matières

ETATS DE SYNTHESE	4
BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
1. Faits caractéristiques	6
2. Principes et règles d'établissement des comptes	7
2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés	7
2.2. Modalités de consolidation	7
2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
2.2.2. Méthodes de consolidation	7
2.2.3. Ecart d'acquisition	8
2.2.4. Opérations internes	9
2.3. Méthodes et règles d'évaluation	9
2.3.1. Immobilisations incorporelles	9
2.3.2. Immobilisations corporelles	9
2.3.3. Immobilisations financières	9
2.3.4. Stocks et en cours	10
2.3.5. Valeurs mobilières de placement	10
2.3.6. Créances et dettes	10
2.3.7. Provisions pour risques et charges	10
2.3.8. Chiffre d'affaires	10
2.3.9. Impôts sur les résultats	11
2.3.10. Résultat exceptionnel	11
2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés	11
3. Changements comptables	11
3.1. Etablissement des premiers comptes consolidés du Groupe	11
3.2. Changement de méthode	12
3.3. Changement de réglementation	12
4. Périmètre de consolidation	13
4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2022	13
4.2. Liste des sociétés consolidées	13
4.3. Sociétés exclues du périmètre	13



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

4.4.	Autres sociétés non consolidées	14
4.5.	Variations de périmètre.....	14
5.	Informations relatives au bilan consolidé.....	15
5.1.	Immobilisations incorporelles	15
5.2.	Ecarts d'acquisition.....	16
5.3.	Immobilisations corporelles	17
5.4.	Immobilisations financières.....	18
5.5.	Titres mis en équivalence	19
5.6.	Stocks et en cours.....	20
5.7.	Créances clients, autres créances et comptes de régularisation.....	20
5.8.	Trésorerie	22
5.9.	Capital social de la société mère	22
5.10.	Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés	23
5.11.	Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère	23
5.12.	Provisions pour risques et charges	24
5.13.	Emprunts et dettes financières	25
5.14.	Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	25
6.	Informations relatives au compte de résultat	27
6.1.	Information sectorielle	27
6.2.	Charges de personnel	27
6.3.	Autres charges d'exploitation.....	27
6.4.	Résultat financier.....	28
6.5.	Résultat exceptionnel.....	28
6.6.	Impôts sur les résultats.....	29
6.7.	Preuve d'impôt.....	29
6.8.	Résultat par action.....	30
7.	Autres informations.....	30
7.1.	Effectif	30
7.2.	Engagements hors bilan	30
7.2.1.	Engagements reçus.....	30
7.2.2.	Nantissements.....	30
7.2.3.	Engagements réciproques.....	30
7.2.4.	Engagements Crédit-bail	31
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	31
7.4.	Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux	31
7.5.	Transactions avec les parties liées.....	31

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



7.6. Evénements postérieurs à la clôture	31
7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	32

ETATS DE SYNTHESE
BILAN

Bilan Actif	31/12/2022	Bilan Passif	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2 349 379	Capital	594 257
Dont Ecarts d'acquisition	2 349 379	Primes	6 331 428
Immobilisations corporelles	281 793	Réserves consolidées et résultat consolidé	5 620 158
Immobilisations financières	6 367 333	Autres	
Titres mis en équivalence	1 954 214	Capitaux propres - Part du groupe	12 545 843
Actif immobilisé	10 952 719	Intérêts minoritaires	239 300
Stocks et en-cours	26 149		
Clients et comptes rattachés	8 387 765	Provisions	21 215
Autres créances et comptes de régularisation	1 563 231	Emprunts et dettes financières	877 385
Valeurs mobilières de placement	211 945	Fournisseurs et comptes rattachés	6 871 378
Disponibilités	4 330 631	Autres dettes et comptes de régularisation	4 917 319
Actif circulant	14 519 721	Dettes	12 666 082
Total Actif	25 472 440	Total Passif	25 472 440

Absence de comparatif : cf. note 3.1.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022

**COMPTE DE RESULTAT**

Compte de résultat	31/12/2022
Chiffre d'affaires	9 772 920
Autres produits d'exploitation	1 331 603
Achats consommés	89 255
Charges de personnel	5 100 948
Autres charges d'exploitation	4 962 439
Impôts et taxes	227 108
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	247 358
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	477 415
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	477 415
Charges et produits financiers	-69 546
Charges et produits exceptionnels	7 715
Impôts sur les résultats	88 868
Résultat net des entités intégrées	326 716
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	-5 174
Résultat net d'ensemble consolidé	321 542
Intérêts minoritaires	46 279
Résultat net (Part du groupe)	275 263
Résultat par action	0,0579
Résultat dilué par action	0,0476

Absence de comparatif : cf. note 3.1.



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les présents comptes consolidés d'AUDACIA (le « Groupe ») concernent la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

1. Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 m€ en hausse (+20%) par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette évolution attendue a notamment été marquée par la forte dynamique de l'activité générée par les nouveaux fonds dont le chiffre d'affaires de 3,4 m€ augmente de +184%, tandis que l'activité historique, liée à la sortie progressive des anciens produits ISF, ressort en baisse de 21%.

Portée par sa nouvelle stratégie, le Groupe AUDACIA a poursuivi lors de l'exercice 2022 le développement de ses activités :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+113%), grâce notamment au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 0,5 m€ de chiffre d'affaires.

Au cours de l'année 2022, le Groupe AUDACIA a investi 31 m€ dans 11 PME françaises (Girod Médias, Les Petites Canailles, Atlantis TV, Groupe Ober, Maison Kitsuné, Maison Landemaine, LePape, Ninkasi, Vie & Véranda, Zodiac Milpro et Vanessa Bruno) ;

Capital-innovation

L'activité a connu un essor prononcé avec un chiffre d'affaires qui ressort à 3,4 m€ en 2022 contre 0,6 m€ en 2021. Cette croissance est portée par le FPCI QUANTONATION 1, premier Fonds mondial dédié aux technologies quantiques, qui a annoncé son final dosing à 91,4 m€ en juillet 2022, dépassant son objectif initial de 50 m€. Le Groupe AUDACIA a enregistré des revenus importants en 2022, intégrant notamment une commission de gestion non récurrente. Ce seul Fonds représente environ 35% du CA Groupe 2022.

Au cours de l'année 2022, les équipes de gestion ont investi 33,4 m€ dans 23 start-ups :

- QUANTONATION a investi 30 m€ dans 16 start-ups dont 8 réinvestissements. À fin 2022, l'équipe QUANTONATION a déployé 64% du montant total souscrit ;
- Le feeder GEODESIC EXPANSION a déployé 3,4 m€ dans 7 start-ups (Latitude, Miratlas, IonX, The Exploration Company, Space Cargo, Eos et Ascendance Flight Technologies) portant l'investissement total du feeder à 4,2 m€.

Capital-immobilier

Le capital-immobilier, centré sur le *coliving*, a été marqué par l'inauguration de la première résidence exploitée par Sharies située à Vanves – Grand Paris (1 500 m²). Les résidences de *coliving* à Massy (500 m²) et à Reims (5 000 m²) seront exploitées en 2024.

Par ailleurs, le Groupe AUDACIA a procédé à l'analyse des conséquences liées à la crise Ukrainienne sur les comptes au 31 décembre 2022.



Les opérations militaires en Ukraine lancées le 24 février 2022 par les forces armées russes et les sanctions prises contre la Russie et la Biélorussie par de nombreux États ont des incidences sur l'activité économique mondiale. Le groupe AUDACIA n'a pas, à ce stade, identifié d'impacts directs significatifs mais la situation fera l'objet d'une veille et d'un suivi réguliers au cours de l'exercice 2023 en fonction de l'évolution de la crise.

2. Principes et règles d'établissement des comptes

2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe AUDACIA au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du Règlement ANC n° 2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

La société consolidante et l'ensemble de ses filiales clôturent leurs comptes le 31 décembre.

La durée des comptes annuels des entités consolidées est de 12 mois.

2.2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles AUDACIA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Les comptes des entreprises contrôlées conjointement par la société consolidante avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence. Les participations avec un faible pourcentage de détention dont la contribution à la situation nette du Groupe n'est pas significative ne sont pas consolidées.

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.



Certaines entités sont des produits d'investissement (FIA, FPCR, ...) créés par le Groupe et sont donc, au démarrage de leur activité, contrôlés à 100% par le Groupe, qui est ensuite dilué au fur à mesure des levées de fonds. A terme, ces entités sont destinées à ne plus être contrôlées par AUDACIA. Elles remplissent les deux conditions nécessaires au motif facultatif d'exclusion du périmètre relatif aux entités destinées à être cédées, à savoir :

- Intention de cession dès la date d'acquisition ;
- Cession prévue dans un avenir proche.

En conséquence, il a été décidé que l'existence et la nature du contrôle de ces entités seront appréciées à la clôture du deuxième exercice suivant leur date de création et qu'elles seront, jusqu'à cette date, exclues du périmètre consolidé.

2.2.3. Ecarts d'acquisition

Les **écarts d'acquisition** correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition et évaluée à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortissables. Ceux qui n'ont pas de durée de vie limitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation pratiqué annuellement, à chaque date de clôture.

Le **test de dépréciation** pratiqué consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'usage.

La valeur d'usage des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie. Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les écarts d'acquisition ou les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'usage de l'UGT s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, et est imputée en priorité à la perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.



2.2.4. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévue :

- | | |
|-------------------|-------|
| - Logiciels : | 1 an |
| - Site internet : | 3 ans |

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

- | | |
|--|------------|
| - Matériel et outillage : | 5 ans |
| - Agencements et installations : | 7 à 15 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 2 à 3 ans |
| - Mobilier : | 3 à 10 ans |

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participation : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Autres titres immobilisés : constitués de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

À chaque clôture, le groupe évalue ses titres de participation à leur "juste valeur". Pour déterminer le montant de la juste valeur, le groupe AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éviter toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

2.3.4. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute.

2.3.5. Valeurs mobilières de placement

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities. Sur la base de leur valeur de marché, ces valeurs mobilières peuvent être dépréciées.

2.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.3.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

2.3.8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus au client.



2.3.9. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu au 31 décembre 2022 est de 25%.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

2.3.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Les coûts de prestations de retraite et des prestations assimilées au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés à défaut d'application de la ladite méthode dans les comptes sociaux.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées (Rec. ANC n° 2013-02), et tient compte des paramètres suivants :

- Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.
- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,8 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3. Changements comptables

3.1. Etablissement des premiers comptes consolidés du Groupe

La société AUDACIA établit sur une base volontaire des comptes consolidés pour la première fois au 31 décembre 2022.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



En application du Règlement ANC n° 2020-01, les premiers comptes consolidés du Groupe ont été établis en appliquant les dispositions dudit règlement de manière rétrospective. Les ajustements en résultant ont été comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Groupe a appliqué les dispositions prévues par l'article 121-3 du Règlement ANC n° 2020-01, dispensant les groupes préexistants établissant leurs premiers comptes consolidés de présenter obligatoirement un comparatif avec l'exercice précédent.

3.2. Changement de méthode

Néant

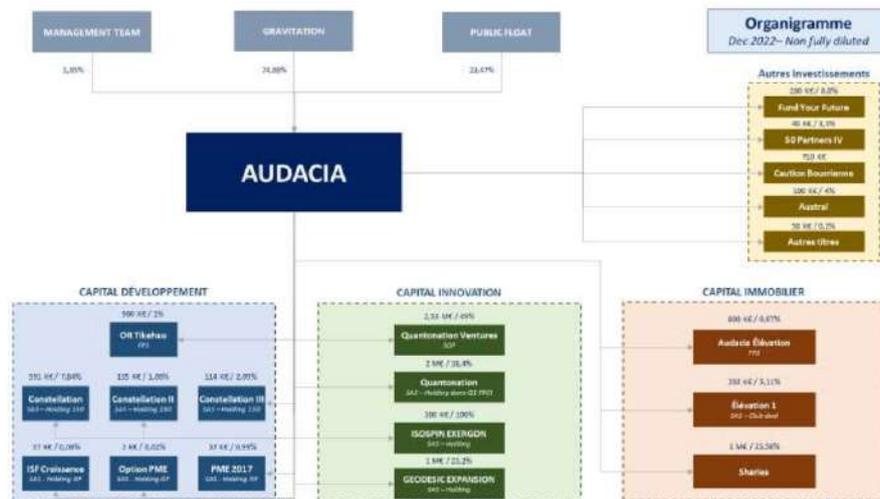
3.3. Changement de réglementation

Néant



4. Périmètre de consolidation

4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2022



4.2. Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Méthode	31/12/2022		31/12/2021		
		% contrôle	% d'intérêt	% contrôle	% d'intérêt	
AUDACIA	Mère	100,00%	100,00%	Mère	100%	100%
QUANTONATION VENTURES	IG	49,02%	49,02%	NC	0%	0%
QUANTONATION SAS	MEE	38,35%	38,35%	MEE	38,35%	38,35%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

NC : Non consolidée

Le siège social des sociétés consolidées est situé au 58, rue d'Hauteville – 75010 Paris.

4.3. Sociétés exclues du périmètre

Les entités suivantes sont exclues du périmètre consolidé en tant qu'entités destinées à être cédées, s'agissant de produits d'investissement créés depuis moins de deux ans (cf. note 2.2.2. « Méthodes de consolidation ») :



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2022	VNC des titres au 31/12/2022	Derniers comptes annuels communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
GEODESIC	58, rue de Hauteville 75010 Paris	23,26%	1 000 000	30/06/2022	3 181 444	-18 556
ISOSPIN	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	300 000	1ère clôture au 31/12/2022	298 935	-1 065
ISOSPIN 2	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	100	1ère clôture au 31/12/2023		
TOTAL			1 300 100			

Les entités ci-dessous ne sont pas consolidées bien que le Groupe exerce sur elles une influence notable, en raison de l'incompatibilité entre les délais de publication des comptes imposés à AUDACIA et les délais de sortie des comptes de ces entités, ainsi que du caractère non significatif du fait de les consolider ou non :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2022	VNC des titres au 31/12/2022	Derniers comptes annuels communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
SHARIES	11, rue Colonel de Rochebrune, 92500 Rueil-Malmaison	23,56%	1 000 159	31/12/2021	3 263 465	-1 043 615
FUND YOUR FUTURE	6, rue des Bateliers, 92110 Clichy	7,39%	280 000	31/12/2021	24 281	-71 719
TOTAL			1 280 159			

4.4. Autres sociétés non consolidées

Du fait de leur faible pourcentage de détention et de l'absence d'influence notable exercée par le Groupe, les sociétés listées ci-dessous n'ont pas été consolidées :

- **SAS CONSTELLATION**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 7,84 % par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION II**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 1,06% par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION III**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 2,09% par AUDACIA,
- **SAS ELEVATION 1**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 5,20 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA ISF CROISSANCE**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,08 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA OPTION PME**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,02 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA PME 2017**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,99 % par AUDACIA,
- **SAS PALCO HOLDING**, domiciliée au 21 rue Saint Fiacre, Paris (2^{ème}), détenue à 0,22% par AUDACIA,
- **SAS 50 PARTNERS IV**, domiciliée au 62 rue Jean Jacques Rousseau, Paris (1^{er}), détenue par 2,78% par AUDACIA,
- **FPS AUDACIA ELEVATION**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 7,98% par AUDACIA,
- **SAS AUSTRAL DIAGNOSTICS**, domiciliée au 1 rue Jussieu, Paris (5^{ème}), détenue à 3,96% par AUDACIA,
- **FPS OR TIKEHAU**, fonds dont la société de gestion faitière est la société FUNDROCK France AM, domiciliée 63 avenue des Champs Elysées, Paris (8^{ème}), détenu à 3% par AUDACIA,
- **FPC QUANTONATION 1**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 7,01% par AUDACIA et 3,42% par QUANTONATION VENTURES.

4.5. Variations de périmètre

Les variations du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes :



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

- Entrée dans le périmètre de QUANTONATION VENTURES :**
AUDACIA a souscrit aux 61.036 actions de préférence émises lors de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale de la société en février 2022. La société QUANTONATION VENTURES est détenue à 49% par AUDACIA, sans qu'aucun autre associé ne détienne une fraction supérieure du capital. Elle est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2022.
Informations comparatives relatives à cette entité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 :
Chiffre d'affaires réalisé : 2 753 654 € ;
Résultat net : 120 817 €.

5. Informations relatives au bilan consolidé

5.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)				2 349 379		2 349 379
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial						0
Autres immobilisations incorporelles	17 200				3 520	20 720
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	3 520				-3 520	0
Immobilisations incorporelles brutes	22 866	0	0	2 349 379	0	2 372 245

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)						0
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial						0
Autres immobilisations incorporelles	17 200	3 520				20 720
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						0
Amortissements et provisions	19 346	3 520	0	0	0	22 866

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)	0			2 349 379		2 349 379
Frais d'établissement	0	0	0		0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	-3 520	0	0	3 520	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	3 520	0	0	0	-3 520	0
Valeurs nettes	3 520	-3 520	0	2 349 379	0	2 349 379



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

5.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'élèvent, en valeur brute, à 2.349.379 € au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	QUANTONATION VENTURES	Total
Coût d'acquisition		
- Prix d'acquisition	2 535 000	2 535 000
- Frais directs liés à l'acquisition (nets d'impôts)		0
Coût d'acquisition total	2 535 000	2 535 000
Valeur d'entrée des actifs nets acquis	185 621	185 621
Ecart d'acquisition	2 349 379	2 349 379

Les écarts d'acquisition à durée limitée sont amortis sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition.

QUANTONATION VENTURES est une société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1. S'agissant d'une activité de gestion de Fonds, aucun élément identifiable à affecter en immobilisation incorporelle n'a été mis en évidence.

La société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1, fonds de 91,4 M€, a comme ambition de gérer plusieurs fonds à court-moyen terme totalisant un actif très important qui générera des revenus et une rentabilité solide. Il n'a donc pas été déterminé de durée d'utilisation limitée à l'écart d'acquisition de QUANTONATION VENTURES.

En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2022. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs relatifs à QUANTONATION VENTURES à sa valeur d'entreprise, calculée selon la méthode des DCF telle qu'expliquée au § 2.2.3, en fonction des hypothèses suivantes :

- Budgets prévisionnels sur 8 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1,5%,

Le résultat de ce test justifie l'absence de dépréciation de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, il est à noter que la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables a été comptabilisée à la date de prise de contrôle de QUANTONATION VENTURES. Ces valeurs, et l'écart d'acquisition qui en résulte, sont provisoires. En effet, la société se réserve la faculté, conformément aux dispositions du plan comptable, de modifier ces valeurs avant la fin du délai d'affectation, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Durant ce délai, la société va procéder aux analyses et expertises complémentaires permettant d'affiner les valeurs provisoires ayant été retenues pour la clôture du 31 décembre 2022, dont le montant de l'écart d'acquisition.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



5.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	441 017	39 626		856		481 499
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	454 319	39 626		856		494 801

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	159 726	39 980				199 706
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	173 028	39 980				213 008

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	281 291	-354		856		281 793
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	281 291	-354		856		281 793



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

5.4. Immobilisations financières

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participation (1)	2 034 142	1 598 741	10 750			3 622 133
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés (2)	2 034 583	259 001	208 885			2 084 699
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 000	500				710 500
Valeurs brutes	4 778 725	1 858 242	219 635	0	0	6 417 332

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participation						0
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	3 884	49 999	3 884			49 999
Prêts						0
Autres immobilisations financières						0
Provisions	3 884	49 999	3 884	0	0	49 999

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participation	2 034 142	1 598 741	10 750			3 622 133
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	2 034 699	209 002	205 001			2 034 700
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 000	500				710 500
Valeurs nettes	4 774 841	1 808 243	215 751	0	0	6 367 333

(1) Détail des titres de participation non consolidés :

Société	% capital	VNC des titres
Constellation	7,84%	590 936
Constellation 2	1,06%	135 051
Constellation 3	2,09%	114 000
Geodesic	23,26%	1 000 000
Isospin	100,00%	300 000
Isospin 2	100,00%	100
Sharies	23,56%	1 000 159
Fund Your Future	7,39%	280 000
Elevation 1	5,20%	201 887
Total		3 622 133

L'augmentation du poste « Titres de participation non consolidés » porte sur :

- l'acquisition de parts CONSTELLATION III et de ELEVATION 1 détenues par d'anciens salariés ;
- la participation à l'augmentation de capital de GEODESIC pour un montant de 1 M€ ;
- la participation à l'augmentation de capital d'ISOSPIN pour 300 K€ ;
- la participation à l'augmentation de capital de FUND YOUR FUTURE pour 280 K€ ;
- la création de la filiale ISOSPIN 2 pour 100 €.

La diminution du poste est relative à la cession d'actions CONSTELLATION III.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022


(2) Détail des autres titres immobilisés :

Société	% capital	VNC des titres
Palico Holding	0,22%	0
Audacia ISF Croissance	0,08%	36 900
Audacia Option PME	0,02%	1 900
Audacia PME 17	0,99%	36 900
FPC QUANTONATION 1	7,01%	119 000
FPS OR Tikehau	3,00%	900 000
FPS Audacia Elévation	7,98%	800 000
50 Partners IV	2,78%	40 000
Austral Diagnostics	3,96%	100 001
Total		2 034 701

L'augmentation des autres titres immobilisés porte sur :

- la souscription de 40 000 actions de 50PARTNER IV pour 40 K€ ;
- la souscription de 1 615 actions de AUSTRAL DIAGNOSTICS pour 100 K€ ;
- la souscription de 1 190 parts du PFC QUANTONATION 1 pour 119 K€.

Les sorties d'autres titres immobilisés correspondent à l'arrêt prématuré de AUDACIA ENTREPRENARIAT et la radiation des entreprise PROXI BUSINESS et BIESERVI.

5.5. Titres mis en équivalence

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Valeurs brutes	1 959 388				-5 174	1 954 214
Provisions	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	1 959 388	0	0	0	-5 174	1 954 214

Société	31/12/2022				
	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence
QUANTONATION SAS	0	2 000 000	-5 174	-45 786	1 954 214
TOTAL		2 000 000	-5 174	-45 786	1 954 214

L'acquisition par le groupe de la société QUANTONATION SAS n'a pas donné lieu à la détermination d'un écart d'acquisition car l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de cette société a eu lieu en novembre 2018, soit 2 mois après sa création, et s'est faite à la valeur nominale des titres.

Le groupe a ensuite été dilué dans le cadre d'une augmentation de capital de la société décidée en décembre 2019.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



5.6. Stocks et en cours

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	0		0
Marchandises	26 149		26 149
En cours de production de biens			0
Produits intermédiaires et finis			0
TOTAL	26 149	0	26 149

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édités par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

Analyse	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clients	20 631 728	12 243 963	8 387 765
Total Créances clients	20 631 728	12 243 963	8 387 765
Avances & acptes versés s/commandes	5 453		5 453
Créances sociales	0		0
Créances fiscales	779 510		779 510
Impôts différés - Actif (cf. note 6.6)	5 304		5 304
Autres créances	667 062		667 062
Charges constatées d'avance	105 902		105 902
Total Autres créances et comptes de régularisation	1 563 231	0	1 563 231
TOTAL	22 194 959	12 243 963	9 950 996

Echéancier	31/12/2022	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans
Clients	20 631 728	5 644 539	14 987 189
Avances & acptes versés s/commandes	5 453	5 453	
Créances sociales	0	0	
Créances fiscales	779 510	779 510	
Impôts différés - Actif	5 304	5 304	
Autres créances	667 062	667 062	
Charges constatées d'avance	105 902	105 902	
TOTAL	22 194 959	7 207 770	14 987 189

Créances clients

Les créances clients brutes au 31 décembre 2022 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2022
Créances clients	4 211 324
Créances clients douteux	15 708 992
Factures à établir	711 412
TOTAL	20 631 728

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, ...), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne peut dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucune provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile.

Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

Les factures à établir au 31 décembre 2022 correspondent aux commissions de gestion non facturées au 31 décembre.

Créances fiscales

Les créances fiscales de 779 510 € au 31 décembre 2022 sont composées de créances d'IS pour 124 885 € et de créances de TVA, essentiellement de TVA sur factures non parvenues à hauteur de 557 650 €.

Autres créances

Les autres créances de 667 062 € au 31 décembre 2022 sont essentiellement composées de comptes courants envers des participations non intégrées dans les comptes consolidés.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont composées de :

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



Détail	31/12/2022
Cotisations professionnelles	13 772
Formations	10 025
Prestataires	22 834
Informatique	28 367
Revue presse	9 213
Assurances	17 079
Locations diverses	10 255
Commissions d'avance	12 223
TOTAL	123 768

5.8. Trésorerie

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Valeurs mobilières de placement	1 163		1 163
Actions propres	212 208	1 426	210 782
Disponibilités	4 330 631	0	4 330 631
Concours bancaires courants	-1 570		-1 570
TOTAL	4 542 432	1 426	4 541 006

Les valeurs mobilières de placement sont composées :

- D'un placement HSBC Trésor Euro FCP 3DEC pour 1 163 € ;
- Des titres liés au compte de liquidités portant sur le rachat des actions sur le marché conformément au contrat Invest Securities souscrit afin de fluidifier les transactions sur les titres d'AUDACIA.

La comparaison entre la valeur historique unitaire des 36 594 actions détenues en propre et leur cours à la date d'arrêt a conduit à constater une dépréciation de 1 426 € au 31 décembre 2022.

5.9. Capital social de la société mère

	Nombre	Valeur nominale (EUR)
Actions composant le capital social au 31/12/2021	4 754 054	0,125
Modification de la valeur nominale de l'action	0	0
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31/12/2022	4 754 054	0,125

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES 12/2021	594 257	6 331 428	1 867 186	3 477 708	0	12 270 579	0
Affectation en réserves			3 477 708	-3 477 708			
Distribution de dividendes							
Variation de capital							
RESULTAT 12/2022				275 263		275 263	46 279
Variation écarts de conversion							
Variations de périmètre							193 021
Changements de méthode							
Autres variations							
CAPITAUX PROPRES 12/2022	594 257	6 331 428	5 344 894	275 263	0	12 545 842	239 300

Les intérêts minoritaires ont été majorés de 193 021 € au cours de l'exercice, suite à l'entrée de périmètre de la société QUANTONATION VENTURES, détenue par le groupe à hauteur de 49,02% et consolidée en intégration globale.

5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère

A- Bons de souscription d'actions (BSA)

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0,177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé au cours de l'exercice 2022.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
2/12/2013	90 350	0	15 992		45 287	180 700
Total	90 350		15 992			180 700

L'augmentation de capital potentielle est de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La dilution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

B- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2022.



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 (1)	238 317	13	3 207 747	13	47 317	476 634
21/06/2021	75 400	13	1 014 884	13	48 386	150 800
15/10/2021	124 600	7	841 050	7	48 502	249 200
Total	438 317		5 063 681			876 634

- (1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
- (2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exercice partiel des BSPCE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

5.12. Provisions pour risques et charges

Analyse	31/12/2021	Dotations	Reprises	Variations périmètre	31/12/2022
Provisions pour engagements de retraite	64 692		44 366	889	21 215
Provisions pour risques					0
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour pertes de change					0
Autres provisions					0
Total	64 692	0	44 366	889	21 215

Les reprises comprennent 44 094 € de provisions non utilisées.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



5.13. Emprunts et dettes financières

La ventilation des emprunts et dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

Analyse	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	875 677
Dettes financières diverses	138
Concours bancaires courants	1 570
TOTAL	877 385

Echéancier	31/12/2022	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	875 677	249 225	626 452	
Dettes financières diverses	138	138		
Concours bancaires courants	1 570	1 570		
TOTAL	877 385	250 933	626 452	-

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2022 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :
 - Différé en intérêts jusqu'au 23/7/2021 et en capital jusqu'au 23/7/2022
 - Montant initial : 1 000 000 €
 - Solde restant dû : 875 677 €
 - Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation se décomposent comme suit :

Analyse	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 452 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	419 340
Total Dettes fournisseurs	6 871 378
Avances et acomptes reçus	0
Dettes fiscales et sociales	4 468 684
Impôts différés - Passif (cf. note 6.6)	0
Autres dettes	429 944
Produits constatés d'avance	18 691
Total Autres dettes et comptes de régularisation	4 917 319
TOTAL	11 788 697

Echéancier	31/12/2022	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 452 038	6 452 038		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	419 340	419 340		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Dettes fiscales et sociales	4 468 684	4 468 684		
Impôts différés - Passif	0	0		
Autres dettes	429 944	429 944		
Produits constatés d'avance	18 691	83 554		
TOTAL	11 788 697	11 853 560	0	0



Comptes consolidés au 31 décembre 2022

Dettes fournisseurs

Les dettes Fournisseurs au 31 décembre 2022 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2022
Dettes fournisseurs	1 318 841
Factures non parvenues	5 133 197
TOTAL	6 452 038

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2023.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2018 à 2022. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations comprennent :

- 377 K€ de versement restant à effectuer sur la souscription au FPS OR TIKEHAU. Le montant total de la souscription s'élève à 900 K€ et seuls 523 K€ ont été appelés ;
- 43 K€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2022 sont essentiellement constituées de dettes de TVA pour 3 583 K€ (dont 3 312 K€ de TVA collectée).

Les charges fiscales et sociales à payer au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Détail	31/12/2022
Provisions CP et primes chargés	542 779
TVA sur avoirs à recevoir	1 254
TVA sur factures à établir	118 569
TOTAL	662 602

Autres dettes

Les autres dettes au 31 décembre 2022 sont essentiellement composées de 140 K€ d'avoir à établir, de 105 K€ de comptes avec sociétés liées et 128 K€ d'un compte bancaire au nom d'AUDACIA géré par NATIXIS pour le compte de tiers.

- Dette et créance en trésorerie Natixis

AUDACIA a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire NATIXIS), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en « autres dettes » s'élève à 128.474,02€ au 31/12/2022. La direction poursuivra les recherches en 2023 pour apurer ce solde.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 concernent le fonds Obligations Relance :

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



Détail	31/12/2022
Commissions agent et commissions d'arrangement	18 691
TOTAL	18 691

6. Informations relatives au compte de résultat

6.1. Information sectorielle

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2022
Ventes de biens et marchandises	
Prestations de services et autres produits annexes	9 772 920
TOTAL	9 772 920
Secteur d'activité "Gestion"	9 772 920
Autres	
TOTAL	9 772 920

Le chiffre d'affaires provient d'activités de gestion (frais de gestion, frais de placement, refacturations, ...).

L'intégralité du chiffre d'affaires a été réalisé en France.

Autres informations sectorielles	31/12/2022
Actif immobilisé	
Secteur d'activité "Gestion"	10 952 719
Autres	0
TOTAL	10 952 719
Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition	
Secteur d'activité "Gestion"	477 415
Autres	0
TOTAL	477 415

6.2. Charges de personnel

Analyse	31/12/2022
Salaires	3 653 368
Charges sociales	1 447 580
TOTAL	5 100 948

6.3. Autres charges d'exploitation

Analyse	31/12/2022
Autres charges externes	4 139 060
Autres charges d'exploitation	823 379
TOTAL	4 962 439

6.4. Résultat financier

Analyse	31/12/2022
Autres intérêts et produits assimilés	
Gains de change	
Produits nets sur cessions de VMP	2 962
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 884
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 846
Dotations financières aux amortissements et provisions	51 425
Intérêts et charges assimilées	8 816
Pertes de change	
Charges nettes sur cession de VMP	16 151
Autres charges financières	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	76 392
RESULTAT FINANCIER	-69 546

6.5. Résultat exceptionnel

Analyse	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	228 050
Autres produits exceptionnels	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 050
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	701
Valeurs nettes comptables sur cessions d'éléments d'actifs	219 634
Autres charges exceptionnelles	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	220 335
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 715

Le résultat exceptionnel est principalement composé de la plus-value de 12 500 € réalisée sur la cession des parts du FCPR AUDACIA ENTREPRENEURIAT FAMILIAL.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



6.6. Impôts sur les résultats

Analyse	31/12/2022
Impôts sur les résultats	47 455
Impôts différés	41 413
TOTAL	88 868

Les produits ou charges d'impôts différés s'analysent de la façon suivante :

Produits ou charges d'impôts différés	
Sur différences temporaires	11 091
Sur crédits d'impôts	
Sur reports fiscaux déficitaires	30 322
Liés au changement de taux d'impôt différé	
TOTAL	41 413

L'évolution des impôts différés s'analyse comme suit :

Analyse	31/12/2021	Variation réserves	Variation résultat	31/12/2022
Impôts différés - Actif	16 173	30 544	-41 413	5 304
Impôts différés - Passif				0
TOTAL	16 173	30 544	-41 413	5 304

Les impôts différés nets au 31 décembre 2022 sont composés de :

Analyse	Base	Impôts différés nets
Différences temporaires	21 215	5 304
Crédits d'impôts		0
Reports fiscaux déficitaires		0
TOTAL	21 215	5 304

6.7. Preuve d'impôt

	31/12/2022
Résultat consolidé des sociétés intégrées (groupe et minoritaires)	326 716
Résultat des sociétés mises en équivalence	-5 174
Charge d'impôt consolidée (exigible et différée)	88 868
Résultat consolidé des sociétés intégrées, avant impôt (groupe et minoritaires)	415 584
Taux d'impôt applicable à la société mère	25%
Impôt théorique correspondant	103 896
Différence d'impôt	-15 028
Analyse de la différence	
Différences permanentes (résultat fiscal et social)	11 592
Différences liées aux retraitements de consolidation	0
Crédits d'impôt	-26 620
Impact du changement de taux d'ID	0
Autres différences	0
Différence	-15 028



6.8. Résultat par action

	31/12/2022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 754 054
Nombre moyen pondéré maximal d'actions susceptibles d'être émises en fonction des instruments dilutifs émis	5 777 804
RESULTAT NET PART DU GROUPE	275 263
Résultat de base par action (€ par action)	0,0579
Résultat dilué par action (€ par action)	0,0476

7. Autres informations

7.1. Effectif

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées se décompose comme suit :

	31/12/2022
Effectif par société	
Audacia	26
Quantonation SAS	
Quantonation Ventures	4
TOTAL	30
Effectif par catégorie	
	30
TOTAL	30

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

7.2.2. Nantissements

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

7.2.3. Engagements réciproques

Le Groupe AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



7.2.4. Engagements Crédit-bail

Le Groupe n'a pas de financement en crédit-bail.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

	PWC (HT)	EY (TTC)	Total
Audacia	65 300		65 300
Quantonation SAS		6 000	6 000
Quantonation Ventures		14 400	14 400
Total	65 300	20 400	85 700

7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Les administrateurs sont rémunérés par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

7.5. Transactions avec les parties liées

Il n'a pas été identifié de transactions non conclues aux conditions normales de marché avec les parties liées.

7.6. Evènements postérieurs à la clôture

La fin du premier trimestre 2023 aura été marquée par la mise sous tutelle par la Fédération Deposit Insurance Corporation des Banques Américaines "Silicon Valley Bank" et "Signature Bank". Par ailleurs, Crédit Suisse, dont les difficultés avaient alimenté une chute très significative du cours de bourse, a été reprise par UBS. Ces événements ont déclenché une chute des valeurs bancaires et une très forte volatilité des indices boursiers.

L'exposition d'AUDACIA à ces trois acteurs bancaires est très limitée.

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	326 716
Amortissements et provisions (1)	45 249
Variation des impôts différés	41 413
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	-8 416
Marge brute d'autofinancement des entités intégrées	404 962
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-2 723 228
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-2 318 266
Acquisitions d'immobilisations	-2 288 528
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	228 050
Incidence des variations de périmètre	15 527
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-2 044 951
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	
Emissions d'emprunts	
Remboursements d'emprunts	-271 756
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-271 756
Incidence des variations de cours des devises	
Variations de trésorerie	-4 634 973
Trésorerie d'ouverture	9 175 979
Trésorerie de clôture	4 541 006
Ecart	0

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

	31/12/2022	31/12/2021 et BFR variations de périmètre	Variation
Stocks	26 149	24 517	1 632
Avances et acomptes versés			0
Créances Clients	8 387 765	9 642 244	-1 254 479
Autres créances (hors IDA)	1 452 025	2 284 652	-832 627
Comptes de régularisation Actif	105 902	86 091	19 811
Dettes Fournisseurs	-6 452 038	-9 664 715	3 212 677
Dettes fiscales et sociales	-4 468 684	-5 508 682	1 039 998
Produits constatés d'avance	-429 946		-429 946
Autres dettes	-18 690	-984 852	966 162
Total	-1 397 517	-4 120 745	2 723 228

6.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

AUDACIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes 2.2.5 et 2.8 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 3

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

AUDACIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah KRESSMANN-FLOQUET



2023.04.28 23:10:14 +0200 200

COMPTES ANNUELS

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

58 rue D'Hauteville
75010 PARIS

SIRET : 49247179200035

NAF : 6430Z

Table des matières

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2022	3
1.1 Compte de résultat et Bilan (en €).....	3
2 Annexe aux comptes sociaux.....	8
2.1 Faits marquants de l'exercice	8
2.2 Principes et méthodes comptables.....	9
2.2.1 Immobilisations incorporelles	9
2.2.2 Immobilisations corporelles	9
2.2.3 Immobilisations financières.....	10
2.2.4 Stocks de marchandises	10
2.2.5 Créances et dettes.....	10
2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	10
2.2.7 Disponibilités	11
2.2.8 Produits à recevoir	11
2.2.9 Comptes de régularisation	11
2.2.10 Charges à payer	11
2.2.11 Reconnaissance des produits	11
2.2.12 Résultat exceptionnel.....	11
2.3 Flux de trésorerie en (en €).....	12
2.4 Immobilisations.....	15
2.4.1 Immobilisations Incorporelles	15
2.4.2 Immobilisations Corporelles.....	15
2.4.3 Immobilisations Financières	15
2.5 Clients et comptes rattachés	16
2.6 Autres créances et comptes de régularisation	17
2.7 État des échéances des créances.....	17
2.8 Provision clients douteux.....	18
2.9 Détail des produits à recevoir	19
2.10 Valeurs mobilières de placement	19
2.11 Trésorerie	19
2.12 Capitaux propres.....	21
2.12.1 Composition du capital social.....	21
2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées).....	21
2.13 Bons de souscription d'actions	21

2.13.1	BSA.....	21
2.13.2	BSPCE.....	21
2.14	Provisions pour risques et charges	22
2.15	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23
2.16	Emprunts et dettes financières divers	23
2.17	Fournisseurs et comptes rattachés.....	23
2.18	Dettes sur fournisseurs d'immobilisation	24
2.19	Autres dettes.....	24
2.20	État des échéances des dettes	24
2.21	Détail des charges à paver	25
2.22	Chiffre d'affaires.....	27
2.23	Achats et variations de stocks.....	27
2.24	Autres achats et charges externes.....	28
2.25	Charges de personnel et Effectifs	28
2.26	Dotations aux provisions et dépréciations	29
2.27	Résultat financier	29
2.28	Résultat exceptionnel	29
2.29	Impôt sur les bénéfices	29
2.30	Exposition aux risques de change et de taux.....	32
2.31	Autres risques	32
3	Éléments hors bilan.....	32
3.1	Engagements de retraite.....	32
3.2	Engagements donnés.....	33
3.2.1	Caution	33
3.2.2	Locations.....	33
3.2.3	Nantissement	33
3.3	Engagements reçus	33
3.4	Engagements réciproques	33
3.5	Informations relatives aux parties liées.....	33
3.5.1	Informations relatives aux entreprises liées	33
3.5.2	Informations relatives aux autres parties liées	34
3.6	Crédits-bails	34
3.7	Événements postérieurs.....	34
4	Filiales et participations (en €).....	35

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2022

1.1 Compte de résultat et Bilan (en €)

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
De biens				
De services	7 318 059		7 318 059	8 132 631
Chiffre d'affaires net	7 318 059		7 318 059	8 132 631
Production :				
Stockée				
Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			1 015 975	1 599 017
Autres produits			254 593	411 055
			8 588 627	10 142 703
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 588 627	10 142 703
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)			-1 632	2 541
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			3 228 641	4 536 884
Impôts, taxes et versements assimilés			102 621	127 609
Salaires et traitements			2 758 976	2 040 512
Charges sociales			1 120 111	819 905
Amortissements sur immobilisations			41 972	103 546
Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux :				
Dépréciations sur actif circulant			203 858	337 547
Provisions pour risques et charges				
Autres charges			822 545	845 308
			8 277 092	8 813 853
CHARGES D'EXPLOITATION			8 277 092	8 813 853
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
			311 535	1 328 850
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			311 535	1 328 850
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			2	2
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				7 077
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			3 884	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 960	
			6 847	7079
PRODUITS FINANCIERS			6 847	7079
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			51 425	
Intérêts et charges assimilées			8 816	20 054
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			16 156	
			76 397	20 054
CHARGES FINANCIÈRES			76 397	20 054
RÉSULTAT FINANCIER			-69 550	-12 975
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			241 985	1 315 876

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	278 050	18 536 619
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 050	18 536 619
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		261
Sur opérations en capital	219 634	15 116 604
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	219 634	15 116 865
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 416	3 419 754
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	47 455	1 242 967
TOTAL DES PRODUITS	8 823 524	28 686 401
TOTAL DES CHARGES	8 620 578	25 193 738
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	202 946	3 492 664

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 146	2 146		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 720	20 720		
Avances et comptes sur immobilisations incorporelles				3 520
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 302	13 302		
Autres immobilisations corporelles	476 415	198 178	278 237	281 291
Immobilisations en cours				
Avances et comptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	8 157 133		8 157 133	3 033 983
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 045 699	49 999	1 995 700	3 030 857
Prêts				
Autres immobilisations financières	710 500		710 500	710 000
ACTIF IMMOBILISÉ	11 425 915	284 345	11 141 571	7 059 652
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	26 149		26 149	24 517
Avances et comptes versés sur commandes	5 453		5 453	2 700
Créances				
Clients et comptes rattachés	20 631 729	12 243 963	8 387 766	9 556 244
Autres	1 441 685		1 441 685	2 281 952
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	212 208	1 426	210 783	202 378
Autres titres	1 163		1 163	1 163
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 025 390		3 025 390	8 972 438
Charges constatées d'avance	105 902		105 902	86 091
ACTIF CIRCULANT	25 449 678	12 245 389	13 204 290	21 127 483
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	36 875 593	12 529 733	24 345 860	28 187 135

Bilan Passif		Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)	594 257	594 257	594 257
Prime d'émission, de fusion, d'apport		6 331 428	6 331 428
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :	Légale	56 025	56 025
	Statutaires ou contractuelles		
	Réglémentées		
	Autres	5 378 000	1 885 336
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		202 946	3 492 664
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	12 562 656	12 359 710
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	Risques		
	Charges		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	Auprès des établissements de crédit	877 385	1 147 571
	Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	5 827 183	8 085 819
	Fiscales et sociales	4 321 573	5 371 130
	Sur immobilisations et comptes rattachés	405 300	810 000
Autres dettes		333 073	412 906
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		18 691	
	EMPRUNTS ET DETTES	11 783 204	15 827 425
Écarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	24 345 860	28 187 135

Annexe



Arrêté au 31/12/2022

2 Annexe aux comptes sociaux

Les présents comptes sociaux d'AUDACIA (la « Société ») concernent la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

2.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires en baisse (-10%) par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette évolution attendue liée à la sortie progressive des anciens produits ISF, cache une forte dynamique de l'activité générée par les nouveaux fonds dont le chiffre d'affaires augmente significativement pour la seconde année consécutive.

Portée par sa nouvelle stratégie, le groupe AUDACIA a poursuivi lors de l'exercice 2022 le développement de ses activités :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+113%), grâce notamment au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 0,5 m€ de chiffre d'affaires.

Au cours de l'année 2022, le groupe AUDACIA a investi 31 m€ dans 11 PME françaises (Girod Médias, Les Petites Canailles, Atlantis TV, Groupe Ober, Maison Kitsuné, Maison Landemaine, LePape, Ninkasi, Vie & Véranda, Zodiac Milpro et Vanessa Bruno) ;

Capital-innovation

L'activité a connu un essor prononcé avec un chiffre d'affaires qui ressort à 3,4 m€ en 2022 contre 0,6 m€ en 2021. Cette croissance est portée par le FPCI QUANTONATION 1, premier Fonds mondial dédié aux technologies quantiques, qui a annoncé son final closing à 91,4 m€ en juillet 2022, dépassant son objectif initial de 50 m€. Le groupe AUDACIA a enregistré des revenus importants en 2022, intégrant notamment une commission de gestion non récurrente. Ce seul Fonds représente environ 35% du CA Groupe 2022.

Au cours de l'année 2022, les équipes de gestion ont investi 33,4 m€ dans 23 start-ups :

- QUANTONATION a investi 30 m€ dans 16 start-ups dont 8 réinvestissements. À fin 2022, l'équipe QUANTONATION a déployé 64% du montant total souscrit ;
- Le feeder GEODESIC EXPANSION a déployé 3,4 m€ dans 7 start-ups (Latitude, Miratlas, IonX, The Exploration Company, Space Cargo, Eos et une autre) portant l'investissement total du feeder à 4,2 m€.

Capital-immobilier

Le capital-immobilier, centré sur le *coliving*, a été marqué par l'inauguration de la première résidence exploitée par Sharies située à Vanves – Grand Paris (1 500 m²). Les résidences de *coliving* à Massy (500 m²) et à Reims (5 000 m²) seront exploitées en 2024.

Par ailleurs, le groupe AUDACIA a procédé à l'analyse des conséquences liées à la crise Ukrainienne sur les comptes au 31 décembre 2022.

Les opérations militaires en Ukraine lancées le 24 février 2022 par les forces armées russes et les sanctions prises contre la Russie et la Biélorussie par de nombreux États ont des incidences sur l'activité économique mondiale. Le groupe AUDACIA n'a pas, à ce stade, identifié d'impacts directs significatifs mais la situation fera l'objet d'une veille et d'un suivi réguliers au cours de l'exercice 2023 en fonction de l'évolution de la crise.

2.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Régi. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
Site Internet	3 ans
Logiciels	1 ans

Dans le cas où la valeur actuelle des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
Terrain	n/a
Œuvres d'art	n/a
Constructions	20 à 40 ans
Installations générales, agenc et aménag divers	7 à 15 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans



Arrêté au 31/12/2022

2.2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participations : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Les autres titres immobilisés : constitué de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. AUDACIA comptabilise les frais d'acquisition des titres directement en charges.

À chaque clôture, AUDACIA évalue ses titres de participation à sa "valeur d'utilité". Pour déterminer le montant de la juste valeur, AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éviter toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

2.2.4 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édité par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

2.2.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Le poste « valeurs mobilières » est composé :

- d'un placement fonds euro à la banque HSBC ;
- des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities.

Sur la base de leur valeur de marché, ces valeurs mobilières peuvent être dépréciées.



Arrêté au 31/12/2022

2.2.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

2.2.9 Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance et tous les produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation.

2.2.10 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

2.2.11 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est principalement constitué :

- Des commissions de gestion annuelles ;
- Des commissions de placements sur certaines holdings.

2.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3 Flux de trésorerie en (en €)

Opérations d'exploitation	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Résultat net	202 946	3 492 664
Réintégration des charges et déduction des produits sans incidence sur fonds de		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	297 255	441 094
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	993 721	1 546 412
- Variations des stocks (brut)	1 632	-5 038
- Quote part de subvention virée au compte de résultat		
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	219 634	13 455 365
- Produits de cessions d'éléments d'actif	228 050	17 222 663
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		
- Augmentation des frais d'établissement		
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements		
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation	-503 568	-1 374 914
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	590 130	1 253 815
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	-1 093 698	-2 628 729

Opérations d'investissement	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
+ Cessions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles		17 242 585
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières	219 634	35 102
- Acquisitions d'immobilisations :		
Incorporelles	3 520	
Corporelles	35 398	39 470
Financières	4 354 242	2 939 923
+ Subventions d'investissements reçues		
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations	-401 180	810 000
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements B	-4 574 706	15 108 295

Opérations de financement	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
+ Augmentation de capital		7 411 833
- Réduction de capital		1 021 682
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant		5 392 600
+ Nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunts	271 713	6 676 665
+ Avances reçues des tiers		
- Avances remboursées aux tiers		45 000
- Variations du capital souscrit :		
Non appelé		
Appelé, non versé		
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement C	-271 713	-5 724 114

Variation de trésorerie (A + B + C)	-5 940 117	6 755 451
-------------------------------------	------------	-----------

Trésorerie à l'ouverture D	9 178 185	2 422 734
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	3 238 068	9 178 185

Annexe à la variation de trésorerie

Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Variation de l'actif circulant sur les opérations d'exploitation		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés	-1 954 457	-1 234 075
Effets escomptés non échus		
Autres créances	-843 724	208 970
Intérêts courus		
Charges constatées d'avance	19 812	-277 805
TOTAL	-2 778 370	-1 252 910
Variation des dettes sur les opérations d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes :		
Fournisseurs et comptes rattachés	-2 258 636	-3 836 913
Fiscales et sociales (sauf obligations cautionnées)	-1 049 557	624 230
Autres dettes	-79 833	716 024
Intérêts courus :		
Sur concours bancaires	878	
Sur dettes financières	-43	-10 066
Produits constatés d'avance	18 691	
TOTAL	-3 368 500	-2 506 725
TOTAL GÉNÉRAL	-590 130	-1 253 815

Variation de trésorerie N-1	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Valeurs mobilières de placement	203 541	1 163	202 378
Disponibilités	8 972 438	1 174 343	7 798 095
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)	2 206	1 247 408	-1 245 202
TOTAL	9 178 185	2 422 914	6 755 271
Concours bancaires courants (1)		180	-180
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides (non bloqués)			
TOTAL	0	180	-180
TOTAL GÉNÉRAL	9 178 185	2 422 734	6 755 451

Variation de trésorerie	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Valeurs mobilières de placement	213 370	203 541	9 829
Disponibilités	3 024 698	8 972 438	-5 947 740
Cptes courants débiteurs liquides (non bloqués)		2 206	-2 206
TOTAL	3 238 068	9 178 185	-5 940 117
Concours bancaires courants (1)			
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	3 238 068	9 178 185	-5 940 117

Actif



Arrêté au 31/12/2022

2.4 Immobilisations

2.4.1 Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/2021	Acquisitions 2022	Sorties 2022	31/12/2022
Site internet	17 200	3 520		20 720
Logiciels	2 146			2 146
Avances et acptes / immo	3 520		3 520	0
Total	22 866	3 520	3 520	22 866

Amortissements	31/12/2021	Dotations 2022	Reprise 2022	31/12/2022
Site internet	17 200			17 200
Logiciels	2 146	3 520		5 666
Total	19 346	0	0	22 866

Net	3 520	3 520	3 520	0
-----	-------	-------	-------	---

2.4.2 Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/2021	Aquisitions 2022	Sorties 2022	31/12/2022
Terrain & Commerciabilité	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	9 657	7 768		17 425
Mat. Et outillage	13 302			13 302
Mat de bureau et informatique	89 858	11 865		101 723
Mobilier	187 629	5 473		193 102
Œuvre d'art	153 874	10 293		164 166
Avances et acomptes / immo	0			0
Total	454 319	35 398	0	489 717

Amortissements	31/12/2021	Dotations 2022	Reprises 2022	31/12/2022
Terrain	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	5 492	2 536		8 028
Mat. Et outillage	13 301			13 301
Mat de bureau et informatique	73 285	10 729		84 014
Mobilier	80 950	25 186		106 136
Œuvre d'art	0			0
Total	173 028	38 452	0	211 479

Net	281 291			278 237
-----	---------	--	--	---------

Les acquisitions correspondent à des acquisitions de matériels informatiques et divers mobiliers de bureau.

2.4.3 Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/2021	Acquisitions 2022	Sorties 2022	31/12/2022
Participations	3 033 983	5 133 900	10 750	8 157 133
Créances de participation	0			0
Titres Immobilisés	3 034 742	220 001	1 209 043	2 045 700
Prêts et autres immo financières	0			0
Actions Propres	0			0
Dépôts et cautionnements	710 000	500		710 500
Total	6 778 725	5 354 401	1 219 793	10 913 333

Dépréciations	31/12/2021	Dotations 2022	Reprise 2022	31/12/2022
Participations	0			0
Titres Immobilisés	3 884	49 999	3 884	49 999
Total	3 884	49 999	3 884	49 999

Net	6 774 841			10 863 334
------------	------------------	--	--	-------------------

L'augmentation du poste « Participations » porte sur :

- l'acquisition de parts CONSTELLATION III et de ELEVATION 1 détenues par d'anciens salariés,
- la participation à l'augmentation de capital de GEODESIC pour un montant de 999 900 € ;
- la participation à l'augmentation de capital d'ISOSPIN 1 pour 299 900 €
- la participation à l'augmentation de capital de QUANTONATION VENTURES pour un montant de 2 535 000 € par compensation de compte courant,
- la participation à l'augmentation de capital de FUND YOUR FUTURE pour 280 000 €
- la création de la filiale ISOSPIN2 pour 100€.
- Le reclassement en « participations » des titres Sharies pour 1 000 159 €

L'augmentation des autres titres immobilisés porte sur :

- la souscription de 40 000 actions de 50PARTNER IV
- la souscription de 1 615 actions de AUSTRAL DIAGNOSTICS
- la souscription de 800 parts du PFC QUANTONATION 1

Les sorties de titres immobilisés correspondent à l'arrêt prématuré de AUDACIA ENTREPRENARIAT, la radiation des entreprise PROXI BUSINESS et BIESERVI et le reclassement en « participations » des titres Sharies pour 1 000 159 €

2.5 Clients et comptes rattachés

Les postes « clients » et « Factures à établir » sont composés pour l'essentiel de créances hors groupe.

Créances et comptes rattachés	31/12/2022	31/12/2021
Clients	4 211 324	4 908 815
Factures à établir	711 412	719 979
Clients douteux	15 708 992	16 957 392
Avoir à établir	-139 854	-255 778
Dépréciation comptes clients	-12 243 963	-13 029 942
Total	8 247 911	9 300 466

2.6 Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances	31/12/2022	31/12/2021
Créances fiscales et sociales	779 510	1 122 516
Comptes courants filiales	650 407	1 155 239
Comptes courants Intégration fiscale		
Personnel		
Débiteurs divers	11 768	4 197
Produits à recevoir		
Autres Créances		
Charges Constatées d'avance	105 902	86 091
Total	1 547 587	2 368 043

2.7 État des échéances des créances

Le montant des créances avant dépréciations d'AUDACIA s'élève à 22.9 MC dont les échéances sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances financières (dépôts)	710 500	500	710 000
Créances clients	20 631 729	4 922 736	15 708 992
Comptes courants filiales	650 407		650 407
Compte courant intégration fiscale			
Créances fiscales	779 510	779 510	
Autres créances	11 768	11 768	
Titres immobilisés			
Charges constatées d'avance	105 902	105 902	
Total	22 889 816	5 820 416	17 069 399

2.8 Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2022
01/01/2022	13 029 942
Dotations 2022 (exploitation)	203 858
Reprise 2022 (exploitation)	-989 837
31/12/2022	12 243 963

Au 31 décembre 2022:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieurs exercices, clients en liquidation / RJ)	12 082 750
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	161 213

Reprise 2022 utilisée	729 114
Reprise 2022 non utilisée	260 723
Total	989 837

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, ...), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne dépasse 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : aucune provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile. Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

2.9 Détail des produits à recevoir

Au 31 décembre 2022, les produits à recevoir sont constitués de factures à établir pour 711 K€.

2.10 Valeurs mobilières de placement

Le poste « valeurs mobilières » est composé :

- D'un placement HSBC Trésor Euro FCP 3DEC pour 1 162 € ;
- Des titres liés au compte de liquidités portant sur le rachat des actions sur le marché conformément au contrat Invest Securities souscrit afin de fluidifier les transactions sur les titres d'AUDACIA.

Le cours au 31 décembre 2022 est inférieur à la valeur historique unitaire des 36 594 actions détenues en propre. Une provision a été comptabilisée à hauteur de 1 426 €

2.11 Trésorerie

Trésorerie	31/12/2022	31/12/2021	Variation
HSBC	1 403 935	5 222 614	-3 818 679
Société Générale	47 392	48 733	-1 341
Banque Palatine	1 420 993	3 500 815	-2 079 821
Natixis	128 474	152 655	-24 181
Parel compte liquidité	24 596	47 622	-23 026
Total	3 025 390	8 972 438	-5 947 048

Passif

2.12 Capitaux propres

2.12.1 Composition du capital social

Capital	31/12/2022	31/12/2021
Nombre d'actions	4 754 054	4 754 054
Nominal	0,125	0,125
Total	594 257	594 257

Le capital social est composé de 4 754 054 actions avec un nominal de 0,125 €.

2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées)

Variation des fonds propres	Capital social	Prime d'émission et de fusion	Réserves	Report à Nouveau	Résultat net	Total
Capitaux Propres 31/12/2021	594 257	6 252 893	2 019 896		3 492 664	12 359 711
Affectation Résultat 2021			3 492 664		-3 492 664	0
Dividendes						0
Augmentation de capital						0
Imputation frais IPO / prime d'émission						0
Résultat 2022					202 946	202 946
Capitaux Propres 2021	594 257	6 252 893	5 512 560	0	202 946	12 562 656

2.13 Bons de souscription d'actions

2.13.1 BSA

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0,177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2022.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
27/12/2013	90 350	0,177	15 992		27/12/2023	180 700
Total	90 350		15 992			180 700

L'augmentation de capital potentielle est de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La dilution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

2.13.2 BSPCE

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'au dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.



Arrêté au 31/12/2022

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2022.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 (1)	238 317	13,46	3 207 747	13,46	18/07/2029	476 634
21/06/2021 (2)	58 608	13,46	788 864	13,46	21/06/2032	117 216
15/10/2021	124 600	6,75	841 050	6,75	15/10/2032	249 200
Total	421 525		4 837 661			843 050

- (1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
- (2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital sociale potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exercice partiel des BSPCE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

2.14 Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Il n'y a pas de risque salarié identifié à la date d'arrêt des comptes ni aucun autre litige de quelque sorte. AUDACIA a été contrôlée par l'URSSAF à compter de janvier 2022 au titre des exercices 2019 à 2021, les conclusions du contrôleur en date du 21 mars 2022 sont positives et conduisent au reversement d'un indus de cotisations sociales.

2.15 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts bancaires	875 677	1 147 390
Concours bancaires		
Total	875 677	1 147 390
Dont à moins d'1 an	249 225	147 390
Dont entre 1 et 5 ans	626 452	1 000 000
Dont à plus de 5 ans		

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/21 et en capital jusqu'au 23/7/22

Montant initial : 1 000 000 €

Amortissement du capital à compter du 23/7/22

Solde restant du : 875 677 €

Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

- Un emprunt bancaire Palatine souscrit en novembre 2015 et intégralement remboursé sur l'exercice 2022 :

Montant initial : 1 000 000 €

Solde restant du : 0 €

Taux : 1.05% par an

2.16 Emprunts et dettes financières divers

Emprunts et dettes financières divers	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants		
Compte courant intégration fiscale		
Intérêts courus non échus	138	181
Total	138	181

2.17 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs	1 363 015	2 756 520
Factures à recevoir	4 464 168	5 329 299
Total	5 827 183	8 085 819

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2018 à 2022. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et

février 2023.

2.18 Dettes sur fournisseurs d'immobilisation

Le montant de 405 K€ correspond au versement restant à effectuer sur la souscription au FPS OR TIKEHAU. Le montant total de la souscription s'élève à 900 K€, 523 K€ ont été appelés et au solde restant à verser à hauteur de 28.8 K€ des parts du FPCI QUANTONATION 1.

2.19 Autres dettes

Autres dettes	31/12/2022	31/12/2021
Dettes Sociales :		
Salaires	342 933	338 757
Caisses sociales	383 858	374 330
Dettes Fiscales :		
IS	0	874 606
TVA	3 463 179	3 661 313
TVA sur factures à établir	119 823	119 996
Autres impôts et taxes à payer	11 781	2 127
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 321 573	5 371 130
Produits Constatés d'avance	18 691	
Clients avoir à établir	139 854	255 778
Jetons de présence à verser	64 540	
Natixis	128 474	152 655
Divers	204	4 472
Total	4 673 337	5 784 035

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

2.20 État des échéances des dettes

Le montant des dettes d'AUDACIA s'élève à 11 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	877 385	250 933	626 452
Dettes fournisseurs	5 827 183	5 827 183	
Dettes sociales	726 791	726 791	
Dettes fiscales	3 594 782	3 594 782	
Comptes courants			
Autres dettes	333 073	333 073	
Produits constatés d'avance			
Total	11 359 214	10 732 762	626 452

Dette et créance en trésorerie Natixis

Audacia a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire Natixis), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en "Autre dettes" s'élève à 128 474.02 € au 31/12/2022. La Direction poursuivra les recherches en 2023 pour apurer ce solde.

2.21 Détail des charges à payer

Au 31 décembre 2022, les charges à payer sont constituées de :

- Fournisseurs - Factures non parvenues : 4.4 M€ ;
- Dettes fiscales et sociales : 0.88 M€.

Compte de résultat

2.22 Chiffre d'affaires

Activité	31/12/2022	31/12/2021
Commissions de gestion	6 970 110	7 784 682
Commissions de placement	347 949	347 949
Total	7 318 059	8 132 631

Autres produits	31/12/2022	31/12/2021
Refacturations	49 220	25 801
Autres	21	2 178
Mise à disposition d'espaces	205 352	383 076
Total	254 593	411 055

Dans le cadre des mandats de gestion, les participations payent chaque année des frais de gestion des porteurs d'ADP à AUDACIA en contrepartie de prestations réalisés.

Dans le cas où une participation n'honore pas, après la date d'exigibilité mentionnée sur la facture des frais de gestion, le paiement de ces frais pour l'exercice en cours, il pourra être facturé des pénalités de retard calculées suivant les modalités ci-après :

AUDACIA a conclu avec chaque participation avant l'entrée au capital des porteurs d'ADP un protocole d'investissement, qui prévoit notamment que tout retard sur le paiement de la facture due au titre des frais de gestion pourrait entraîner une majoration de 10%, calculée *pro rata temporis* sur la base du nombre de jours écoulés à compter de la date d'exigibilité jusqu'au jour du paiement effectif.

Le protocole prévoit également que sur la même base de calcul, il pourra être appliqué un taux d'intérêt correspondant au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1^{er} janvier de chaque année.

Les commissions de placement correspondent aux commissions prévues au prospectus des trois holdings AUDACIA ISF CROISSANCE, AUDACIA OPTION PME et AUDACIA PME 2017. Ces commissions sont fixes et annuelles. Contractuellement le taux de commission évolue par tranche de maturité de la holding.

Les autres produits sont des refacturations intra-groupes et les prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés, la facturation est trimestrielle.

2.23 Achats et variations de stocks

Achats et variations de stocks	31/12/2022	31/12/2021
Achat de marchandises	0	0
Variation de stocks	-1 633	2 541
Total	-1 633	2 541

2.24 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes	31/12/2022	31/12/2021
Achat non stockés	71 349	66 881
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,0%</i>	<i>0,8%</i>
Sous-traitance	131 134	54 332
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,8%</i>	<i>0,7%</i>
Locations	784 782	838 340
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>10,7%</i>	<i>10,3%</i>
Maintenance	78 077	59 094
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,7%</i>
Assurances	34 159	37 582
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,5%</i>
Abonnements et documentation	121 636	140 629
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,7%</i>
Commissions	249 864	1 849 699
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>3,4%</i>	<i>22,7%</i>
Honoraires	931 231	834 500
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>12,7%</i>	<i>10,3%</i>
Publicité publications cotisations	102 367	141 738
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,7%</i>
Dons	46 050	32 100
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,4%</i>
Déplacements, missions, réceptions	129 352	48 073
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,8%</i>	<i>0,6%</i>
Frais postaux et télécommunications	24 119	22 861
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>
Frais et services bancaires	270 303	221 012
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>3,7%</i>	<i>2,7%</i>
Divers dont prorata TVA	254 219	190 044
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>3,5%</i>	<i>2,3%</i>
Total	3 228 641	4 536 885

2.25 Charges de personnel et Effectifs

Effectif	31/12/2022	31/12/2021
Rémunérations du Personnel	2 758 976	2 040 512
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>37,7%</i>	<i>27,9%</i>
Charges sociales	1 120 111	819 905
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>15,3%</i>	<i>11,2%</i>
Total	3 879 087	2 860 417
Cadres	24	18
Employés	0	1
Dirigeant	2	2
Total effectif fin de période	26	21
Dont personnel intérimaire	0	0

AUDACIA a conclu un accord d'intéressement calculé chaque exercice comme suit : 5% du résultat courant avant impôts.

2.26 Dotations aux provisions et dépréciations

Dotations aux provisions et dépréciations	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provision pour risques et charges				
Dépréciation Clients douteux	13 029 942	203 858	989 837	12 243 963
Dépréciation Stocks				
Dépréciation des Fonds de commerce				
Dépréciation financières		1 426		1 426
Dépréciation immobilisations financières	3 884	49 999	3 884	49 999
Total	13 033 826	255 283	993 721	12 295 388
Dont exploitation	13 029 942	203 858	989 837	12 243 963
Dont financières	3 884	51 425	3 884	51 425
Dont exceptionnelles				

2.27 Résultat financier

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 3 K€ et de charges financières pour 25 K€. Les produits financiers sont les plus-values sur les opérations de achats /reventes d'actions propres et les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts bancaires et aux moins-values constatées sur les opérations d'achats / ventes des actions Audacia sur le marché.

2.28 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est positif de 8K€ comparé au résultat de 3 420 K€ pour l'exercice 2021.

En (N-1), le résultat intègre la plus-value réalisée sur la vente de l'Hôtel de Bourrienne pour un montant de 3,7 M€, diminué par les pénalités de remboursement anticipé des emprunts souscrits à l'origine pour le financement des travaux de l'Hôtel de Bourrienne.

Résultat exceptionnel	31/12/2022	31/12/2021
Cession immobilisations	228 050	18 527 932
Reprise de provisions		
Autres produits		8 688
PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 050	18 536 620
Amendes et pénalités		
VNC immobilisations cédées	219 634	14 836 898
Autres Charges		279 967
CHARGES EXCEPTIONNELLES	219 634	15 116 865
Total	8 416	3 419 755

2.29 Impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée dans le tableau ci-dessous :

Niveau de résultat	Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net comptable
	Comptable	Fiscal		
Courant	241 985	285 158	45 860	196 125
Exceptionnel	8 416	9 917	1 595	6 821
Total	250 401	295 075	47 455	202 946



Arrêté au 31/12/2022

Allègement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Participation effort construction	0	0
C3S	0	0
Provision retraite	0	0

Acroissement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	0	0

Autres renseignements



Arrêté au 31/12/2022

2.30 Exposition aux risques de change et de taux

Les opérations sont libellées en euros. AUDACIA ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés ne sont pas indexés sur l'Euribor 3 mois, et à la suite aux remboursements anticipés de la majeure partie des prêts, AUDACIA n'est que faiblement endettée. Dans ce contexte, le risque de taux apparaît limité.

2.31 Autres risques

Risque de liquidité : AUDACIA est peu sensible au risque de liquidité compte tenu de sa trésorerie disponible.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

Litiges : Absence de litiges hormis ceux nés du recouvrement de certaines créances. Ce risque s'est traduit dans les comptes par une provision clients douteux.

Gestion des covenants : Absence de contrat soumis à des covenants.

3 Éléments hors bilan

3.1 Engagements de retraite

Provision	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour risques et charges :		
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux		
Engagements retraites	21 000	65 000
Autres		

L'engagement de retraite non comptabilisé, calculé selon la méthode des unités de crédit projetées (ANC 2013-02), tient compte des paramètres suivants :

Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.

- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,8 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.



Arrêté au 31/12/2022

3.2 Engagements donnés

3.2.1 Caution

AUDACIA n'a donné aucune caution susceptible d'être portée en annexe.

3.2.2 Locations

Nature de l'engagement	Bailleur	Locataire principal	Durée du Bail	Début location	Date de fin de bail	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Bail Commercial	SAS Hôtel de Bourrienne	Audacia	9 ans	29/01/2021	28/01/2029	5,7 M€

3.2.3 Nantissement

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

3.3 Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

3.4 Engagements réciproques

AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

3.5 Informations relatives aux parties liées

3.5.1 Informations relatives aux entreprises liées

En €	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles il y a un lien de participation
POSTES		
Créances :		
Créances clients	8 640	0
Autres créances	2 167	648 240
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 012	895 428
Autres dettes		
Éléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	71 781	1 985 176

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- GEODESIC ;



Arrêté au 31/12/2022

- ISOSPIN1 et 2
- QUANTONATION VENTURES

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017.

3.5.2 Informations relatives aux autres parties liées

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

3.6 Crédits-bails

AUDACIA n'a pas de financement en crédits-bails.

3.7 Événements postérieurs

Depuis la clôture de l'exercice 2022, le groupe AUDACIA poursuit dans cette dynamique et entend être un acteur de la consolidation du marché du capital-investissement en agréant des fonds innovants à fort potentiel et des équipes spécialisées qui apporteraient leur expertise pointue dans le respect des valeurs d'AUDACIA.

La fin du premier trimestre 2023 aura été marquée par la mise sous tutelle par la Fédération Deposit Insurance Corporation des Banques Américaines "Silicon Valley Bank" et "Signature Bank". Par ailleurs, Crédit Suisse, dont les difficultés avaient alimenté une chute très significative du cours de bourse, a été reprise par UBS. Ces événements ont déclenché une chute des valeurs bancaires et une très forte volatilité des indices boursiers. L'exposition d'AUDACIA à ces trois acteurs bancaires est très limitée.

Présentation des comptes de l'entreprise

Les comptes annuels ont été élaborés en présumant la continuité d'exploitation dans un environnement néanmoins incertain soumis à des aléas.

Société consolidante

La société AUDACIA SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AUDACIA dont le siège social se situe au 58, rue d'Hauteville 75010 Paris, et dont le SIRET est 492471792 00035.



Arrêté au 31/12/2022

4 Filiales et participations (en €)

Sont présentées ici les seules participations dont le taux de détention dépasse 10% du capital de la filiale.

Filiales et participations	Réserves et RAN au effet résultat	Quota part détenue du capital	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Caution	Prêts et avances consentis	C.A. de dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Commentaires
Quantorobot	5 109 103	98,35%	2 000 000	2 000 000		124 918	0	-13 490		
Quantorobot Ventures	348 988	49,02%	2 535 000	2 535 000			2 753 654	120 817		
Sharius	4 307 080	23,56%	1 000 159	1 000 159			363 853	-1 043 615		Données de l'exercice 31/12/21
Geodesic	8 200 000	23,26%	100	100		419		-18 556		Première clôture 30/6/22
Isoprin2	Première clôture 31/12/23	100,00%	100	100		1 747		-1 065		Première clôture 31/12/23
Isoprin2	Première clôture 31/12/23	100,00%	100	100						Première clôture 31/12/23

**6.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES
OU DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

AUDACIA

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022)**



**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L.225-42 et L.823-12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Une convention de compte courant conclue le 26 septembre 2022 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris)

- Nature et objet : Convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédéric James, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA et de CONSTELLATION III
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : débit 458 384,02 €
- Circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie : omission

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2410 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

AUDACIA

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022) - Page 2

Une convention de mise à disposition de personnel conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris)

- Nature et objet : Convention de mise à disposition de personnel
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeider, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA et de QUANTONATION VENTURES
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : 0 €
- Circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie : omission

Une convention de prestation de service conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris)

- Nature et objet : Prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeider, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA et de QUANTONATION VENTURES
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : débit 71 780,38 €
- Circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie : omission

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Une convention de compte courant conclue entre AUDACIA et QUANTONATION (842 242 810 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeider, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Gravitation (Quantonation étant représentée par Gravitation)
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 124 917,77 €

Une convention de prestation de services conclue le 12 mai 2015 entre AUDACIA et CONSTELLATION (811 566 496 RCS Paris), modifiée par un avenant du 2 janvier 2020 :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeider, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produit 129 271,39 € HT

AUDACIA**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées****(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022) - Page 3**

Une convention de gestion conclue le 24 octobre 2016 entre AUDACIA et AUDACIA ISFCROISSANCE (823 141 080 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :

- Nature et objet : convention de gestion
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia ISF Croissance
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 691 878,35 € HT

Une convention de placement non garanti conclue le 2 décembre 2016 entre AUDACIA et AUDACIA ISF CROISSANCE (823 141 080 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de placement non garanti
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia ISF Croissance
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 205 388 € HT

Une convention de gestion conclue le 7 mars 2017 entre AUDACIA et AUDACIA OPTION PME (828 271 569 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :

- Nature et objet : convention de gestion
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia Option PME
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 150 543,58 € HT

Une convention de placement non garanti conclue le 7 mars 2017 entre AUDACIA et AUDACIA OPTION PME (828 271 569 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de placement non garanti
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia Option PME
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 108 825 € HT

Une convention de gestion conclue le 23 octobre 2017 entre AUDACIA et AUDACIA PME 2017(833 098 627 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de gestion
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia PME 2017
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 44 045,84 € HT

Une convention de placement non garanti conclue le 15 novembre 2017 entre AUDACIA et AUDACIA PME 2017 (833 098 627 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de placement non garanti
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de de mandataire social d'Audacia et d'Audacia PME 2017
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 33 736 € HT

Une convention de prestation de services conclue le 17 juin 2019 entre AUDACIA et ELEVATION 1 (844 681 999 RCS Paris), modifiée par un avenant du 29 novembre 2019 :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et d'Élévation 1
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 109 719,81 € HT

AUDACIA**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées****(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022) - Page 4**

Une convention de prestation de services conclue le 12 juillet 2018 entre AUDACIA et CONSTELLATION II (840 245 575 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation II
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 102 980,48 € HT

Une convention de prestation de services conclue le 3 décembre 2020 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation III
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 109 243,79 € HT

Un bail commercial conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et HOTEL DE BOURRIENNE SAS (891 870 396 RCS Paris)

- Nature et objet : Bail commercial
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA, Gravitation et Hôtel de Bourienne
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : charges 760 718,22 € HT

Un acte de cautionnement solidaire conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et GRAVITATION (497 869 909 RCS Paris)

- Nature et objet : Acte de cautionnement
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA et de Gravitation
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : débit 710 000 €

Une convention de prestation de services conclue le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et BOURRIENNE (831 735 352 RCS Paris)

- Nature et objet : Convention de prestation de service
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 32 400 €

Une convention de prestation de services conclue le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris)

- Nature et objet : Convention de prestation de service
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA et de QUANTONATION VENTURES
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : produits 37 200 € HT

Une convention de prestation de services conclue le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et SHARIES (834 239 477 RCS Paris)

- Nature et objet : Convention de prestation de service
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : AUDACIA, en tant qu'actionnaire à plus de 10% de SHARIES
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : 111 800 € HT

AUDACIA

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022) - Page 5

Une convention de compte courant conclue le 29 juillet 2021 entre AUDACIA et GEODESIC (901 549 790 RCS Paris)

- Nature et objet : Convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeider, en sa qualité de mandataire social d'AUDACIA et de GEODESIC
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2022 : débit 419,18 € HT

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah KRESSMANN-FLOQUET

2023.04.28 23:10:18 +0200



7 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conforme à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes annuels clos au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'AUDACIA, et que le rapport de gestion figurant dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière d'AUDACIA, et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée ».

Le 17 avril 2023

Monsieur Charles BEIGBEDER
Président d'AUDACIA



8 INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1 À PROPOS

Fondé en 2006 par Charles Beigbeder, AUDACIA est un acteur innovant du capital investissement. AUDACIA attire les meilleurs experts sectoriels autour de trois métiers à forte valeur ajoutée :

- Le Capital Développement, qui vise à accompagner les PME familiales dans leur développement ;
- Le Capital Immobilier, centré sur le coliving, nouveau mode d'habitat partagé ;
- Le Capital Innovation, dédié aux innovations de rupture et plus spécifiquement aux technologies quantiques, aux applications pour l'aéronautique, le spatial et la défense et aux solutions innovantes répondant aux défis de la transition énergétique.

Depuis sa création, AUDACIA a investi dans plus de 400 entreprises.

Euronext Growth Paris : code ISIN : FR00140059B5 / code mnémonique : ALAUD
Éligible PEA PME et PEA

8.2 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Code mnémonique	ALAUD
Code ISIN	FR00140059B5
Titres en circulation	4 754 054
Valeur nominale	0,125 €
Place de cotation	Euronext Growth Paris (France)
Marché	Euronext Growth
Secteur d'activité (classification Euronext)	3020, Financial Services
Cotation en continu	
Éligible PEA-PME / PEA	

8.3 CONTACTS



AUDACIA

Charles BEIGBEDER, Président
+33 (0)1 56 43 48 00
contact@audacia.fr



LISTING SPONSOR

Rodolphe OSSOLA
+33(0)1 56 69 61 80
info@atoutcapital.com



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Gilles BROQUELET / Denis BLEY
+33 (0)1 80 81 50 00
info@capvalue.fr